

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

BUDGET ECONOMIQUE

Institut des Comptes Nationaux

Prévisions économiques 2011

Janvier 2011

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Dépôt légal - D/2011/7433/4

Editeur responsable - Henri Bogaert

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international	6
1.1. Évolution de l'économie mondiale	6
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	8
1.3. Évolution sur les marchés financiers	10
1.4. Incertitudes	12
2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses	13
2.1. Croissance économique	13
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	14
2.3. Investissements des entreprises	15
2.4. Investissements en logements	17
2.5. Consommation et investissements publics	18
2.6. Variations de stocks	19
2.7. Exportations et importations	19
3. Évolution des prix et salaires	21
3.1. Évolution des prix intérieurs	21
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	24
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	24
4. Marché du travail	28
Annexe	33

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand	24
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages	26

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle du commerce mondial	6
Graphique 2	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 4	Évolution des taux d'intérêt : zone euro et États-Unis	10
Graphique 5	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume	13
Graphique 6	Dépenses de consommation finale des particuliers, en volume	14
Graphique 7	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	15
Graphique 8	Investissements des entreprises, en volume	16
Graphique 9	Taux d'investissement et rentabilité du secteur marchand	16
Graphique 10	Investissements en logements, en volume	18
Graphique 11	Exportations de biens et services en volume	20
Graphique 12	Évolution trimestrielle de l'inflation	21
Graphique 13	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	22
Graphique 14	Évolution de la part salariale	27
Graphique 15	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité	28
Graphique 16	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	31
Graphique 17	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	32

Avant-propos

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre pour l'Entreprise et la Simplification les chiffres du budget économique. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2009 (« Comptes détaillés et tableaux ») et des agrégats trimestriels publiés jusqu'au troisième trimestre 2010.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (The Economist) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la mi-janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 25 janvier 2011.

H. Bogaert

R. Massant

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Président du Conseil d'Administration de
l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,5	-0,3	1,4	1,6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2,3	0,6	0,9	1,3
Formation brute de capital fixe	2,9	-5,3	-1,7	3,7
Dépenses nationales totales	2,1	-2,2	0,8	1,7
Exportations de biens et services	1,7	-11,6	9,8	4,7
Importations de biens et services	3,0	-11,1	8,4	4,4
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-1,0	-0,5	1,2	0,3
Produit intérieur brut	1,0	-2,8	2,0	2,0
Indice national des prix à la consommation	4,5	-0,1	2,2	2,7
Indice santé	4,2	0,6	1,7	2,4
Revenu disponible réel des particuliers	2,1	1,6	-0,5	1,1
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	17,0	18,3	16,6	16,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	75,9	-15,9	28,5	37,6
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,0	7,9	8,4	8,4
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1,9	0,8	1,2	0,9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	147,1	139,3	132,7	132,6
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	4,6	1,2	0,8	1,2
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,4	3,9	3,4	4,2

Résumé

Soutenue par des mesures monétaires et budgétaires substantielles, l'économie mondiale est sortie en 2010 plus rapidement que prévu de la récession de 2009. Toutefois, la croissance économique de la zone euro s'est ralentie au cours du second semestre en raison notamment de la suppression d'une série de mesures de soutien, d'un ralentissement de la croissance du commerce mondial et des mesures mises en œuvre par différents États membres pour réduire leur déficit public. Cette année, ces facteurs devraient encore peser sur la croissance du PIB de la zone euro, laquelle bénéficierait néanmoins de la reprise de la demande intérieure. Dans ce contexte, la croissance économique de la zone euro resterait modérée et passerait de 1,7 % en 2010 à 1,5 % en 2011. Notons également que les États membres devraient afficher des croissances divergentes. Ainsi, l'Allemagne devrait enregistrer une croissance nettement plus rapide que la moyenne de la zone euro, laquelle s'accompagnerait d'effets positifs pour ses pays limitrophes (dont la Belgique), tandis qu'une série d'autres pays verraient la croissance de leur PIB se maintenir à un niveau faible.

Le contexte économique international reste extrêmement incertain, notamment en ce qui concerne l'évolution future des cours du pétrole et des autres matières premières. Par ailleurs, la crise de la dette en Europe, qui, à ce jour, a principalement touché la Grèce et l'Irlande, est loin d'être passée. Une extension de la crise pourrait mener à une chute de la confiance, accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt et d'un recul de la valeur du patrimoine du secteur financier et des ménages. Ceci constitue un risque important pour la prévision.

L'économie belge s'est redressée au cours du second semestre de 2009 sous l'effet d'une reprise des exportations et d'une accélération de la croissance de la consommation privée. Sous l'impulsion de l'économie allemande, la Belgique a connu une forte croissance de son PIB au cours du deuxième trimestre de 2010, bien que cette prestation soit également due à un mouvement de rattrapage dans le secteur de la construction, qui a souffert de l'hiver rigoureux au cours du premier trimestre. Le tassement de la croissance enregistré au cours du troisième trimestre (0,4 %) n'était donc pas surprenant, d'autant plus qu'un ralentissement de la croissance des marchés à l'exportation était attendu au cours du second semestre. Dans le courant de 2011, la croissance des exportations devrait de nouveau s'accélérer et la croissance de la demande intérieure devrait se renforcer, principalement sous l'impulsion des investissements. C'est pourquoi la croissance du PIB devrait progressivement passer de 0,5 % au premier trimestre à 0,6 % au cours du quatrième. Sur base annuelle, la croissance du PIB est estimée à 2 % tant pour 2010 que pour 2011.

Les exportations belges ont sensiblement progressé à partir de la mi-2009 grâce à la reprise de la conjoncture internationale. La croissance des exportations s'est toutefois ralentie au cours du second semestre de 2010, mais devrait légèrement repartir à la hausse cette année sous

l'impulsion des débouchés extérieurs. Soutenue par un niveau de départ favorable, la croissance annuelle des exportations devrait être nettement plus élevée en 2010 (9,8 %) qu'en 2011 (4,7 %). Le rythme de croissance des exportations belges resterait inférieur à celui des débouchés extérieurs. La perte de parts de marché tendancielle observée dans le passé se poursuit.

En raison d'une perte de confiance liée à la récession, le taux d'épargne des particuliers a grimpé jusqu'à 18,3 % en 2009, son plus haut niveau depuis 1996, entraînant un léger recul de la consommation (-0,3 %), et ce en dépit d'une hausse de 1,6 % du revenu disponible réel. En 2009, l'indexation des salaires et des allocations sociales a largement dépassé le taux d'inflation nul. À l'inverse, en 2010 et en 2011, l'indexation resterait inférieure à l'inflation, ce qui, combiné à la disparition progressive d'une série de réductions fiscales et à une quasi-stabilisation des salaires horaires avant indexation, a entraîné une légère diminution du revenu disponible réel en 2010 (-0,5 %). En 2011, le pouvoir d'achat devrait augmenter au même rythme que le nombre d'heures travaillées (1,1 %). Toutefois, grâce à un regain de confiance et à une amélioration de leur patrimoine, les particuliers devraient épargner moins qu'en 2009 (16,6 % en 2010 et 16,2 % en 2011). Par conséquent, la consommation privée augmenterait de 1,4 % en 2010 et de 1,6 % en 2011.

De 2008 à la mi-2010, les investissements en logements ont systématiquement reculé. Soutenue par un taux hypothécaire bas et une réduction temporaire de la TVA sur les nouvelles constructions et les rénovations, la construction de logements a commencé à se redresser légèrement à partir du second semestre de 2010. Sur base annuelle, on enregistrerait cependant un recul de 3,4 % en 2010. Une timide reprise (1 %) devrait intervenir en 2011.

Les investissements des entreprises ont commencé à se redresser au cours de l'année 2010. Cette reprise n'a toutefois pas suffi à compenser le recul important enregistré au cours de l'année 2009. C'est pourquoi, en moyenne annuelle, les investissements des entreprises ont affiché une croissance légèrement négative en 2010 (-1,1 %), après la forte chute observée en 2009 (-8,1 %). En 2011, la croissance annuelle des investissements des entreprises ne dépasserait pas 3 %, compte tenu d'un taux d'utilisation des capacités de production industrielle n'ayant atteint sa moyenne de long terme qu'au troisième trimestre de 2010 et d'une croissance modérée de l'activité économique en 2011.

En 2011, la croissance en volume de la consommation publique se limiterait à 1,3 %. En revanche, les investissements publics devraient, après s'être stabilisés en 2010, croître de 17,2 % en 2011. Cette dynamique est principalement initiée par les administrations locales qui intensifient leurs dépenses à l'approche des élections communales et provinciales de 2012.

Sous l'impulsion de la reprise de l'activité économique, les importations augmentent, mais dans une moindre mesure que les exportations. Par conséquent, le surplus de la balance des opérations courantes (définition balance des paiements) passe à 1,2 % du PIB en 2010, mais fléchirait à 0,9 % du PIB en 2011 suite à l'augmentation des cours du pétrole.

La récession a eu un impact plus limité sur l'emploi intérieur (en nombre de personnes) que ce que l'on aurait pu craindre initialement. Le net recul de la productivité horaire du travail et de la durée du travail en raison notamment du système de chômage temporaire, a permis de réduire fortement la chute de l'emploi. Par conséquent, la baisse (nette) moyenne de l'emploi en 2009 s'est limitée à 15 900 unités (-0,4 %). En revanche, le volume de travail, exprimé en nombre d'heures, a diminué de 1,8 %.

En dépit de la progression de la productivité du travail et de la durée du travail, le nombre d'emplois est reparti à la hausse en 2010. Au cours du premier semestre de 2011, la croissance de la productivité s'accélérait, la croissance de l'emploi devrait se tasser pour ensuite à nouveau s'accélérer. En 2010 et 2011, respectivement 28 500 et 37 600 emplois devraient en moyenne être créés sur base annuelle. Toutefois, la croissance du nombre d'emplois (respectivement 0,6 % et 0,8 %) resterait inférieure à celle du nombre d'heures prestées (respectivement 1 % et 1,1 %). Le taux d'emploi, qui était retombé à 63,4 % en 2009 et 2010, remonterait à 63,7 % cette année.

Alors qu'elle avait atteint 45 000 unités en 2009, la progression du nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) s'est limitée à 8 100 unités en 2010. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs devrait diminuer cette année de quelque 4 600 unités. En conséquence, le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) se stabilise à 8,4 %.

L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national (mensuel) des prix à la consommation, s'est accélérée au cours de l'année 2010 suite à la hausse des prix des matières premières. L'inflation sous-jacente a également progressé à partir de mai 2010.

Cette année, l'inflation sous-jacente devrait continuer à augmenter à mesure que la hausse récente des prix des matières premières se répercute dans le prix des autres biens et services. Toutefois, l'inflation totale devrait progressivement diminuer et passer d'un peu plus de 3 % en janvier à 2,2 % en décembre. Les cotations du marché à terme de mi-janvier indiquent que les prix des matières premières devraient quasiment conserver leur niveau actuel cette année, entraînant un tassement progressif de leur croissance à un an d'intervalle. Cependant, compte tenu de la hausse observée durant les derniers mois, l'inflation annuelle moyenne devrait passer de 2,2 % en 2010 à 2,7 % en 2011.

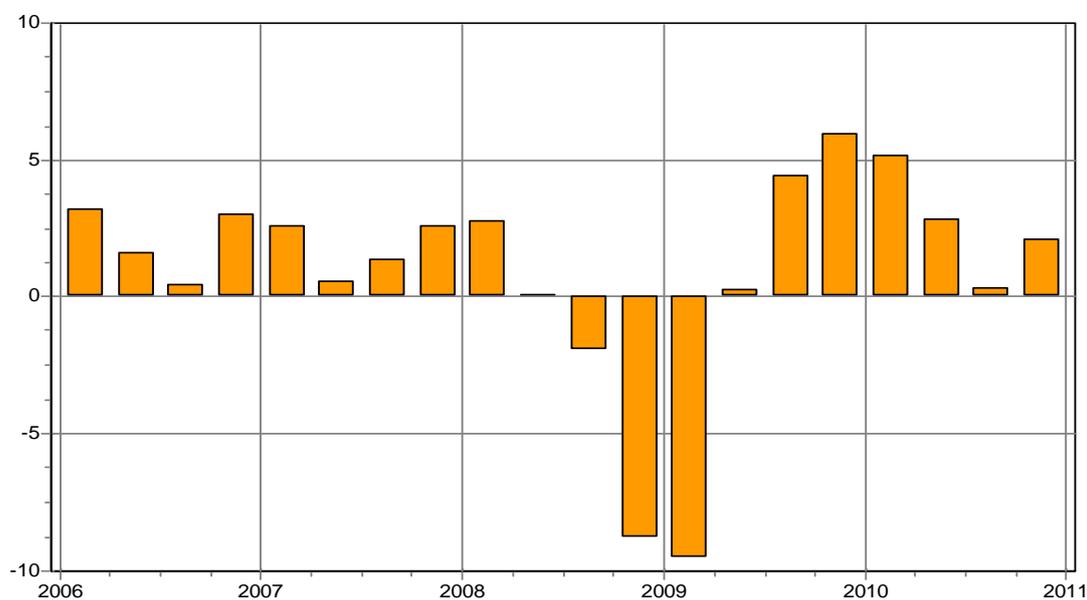
L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, a progressé de 1,7 % en 2010 et devrait croître de 2,4 % en 2011. L'indice pivot pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales a été dépassé en août 2010. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (114,97) serait à nouveau dépassé en juin 2011.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

Après avoir traversé la plus forte récession enregistrée depuis la Seconde Guerre mondiale, l'économie mondiale a renoué avec des taux de croissance positifs plus rapidement que prévu, et ce grâce aux importantes mesures de soutien économique venant tant des politiques budgétaires que monétaires. La reprise s'est d'abord manifestée dans les économies asiatiques au premier semestre 2009 pour ensuite se propager aux pays développés. Entre la mi-2009 et la mi-2010, la croissance de l'économie mondiale a été très soutenue. Au second semestre 2010, elle s'est maintenue, mais à un rythme moindre dès lors que la reconstitution des stocks s'est ralentie et qu'un certain nombre de mesures de soutien à la croissance a été progressivement supprimé. Compte tenu de ces facteurs, la croissance économique mondiale devrait être légèrement plus faible en 2011 qu'en 2010. Le taux de croissance de l'économie mondiale se reflète aussi dans l'évolution du commerce mondial, bien que les fluctuations de ce dernier soient généralement plus marquées que celles du PIB mondial.

Graphique 1 Évolution trimestrielle du commerce mondial
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières



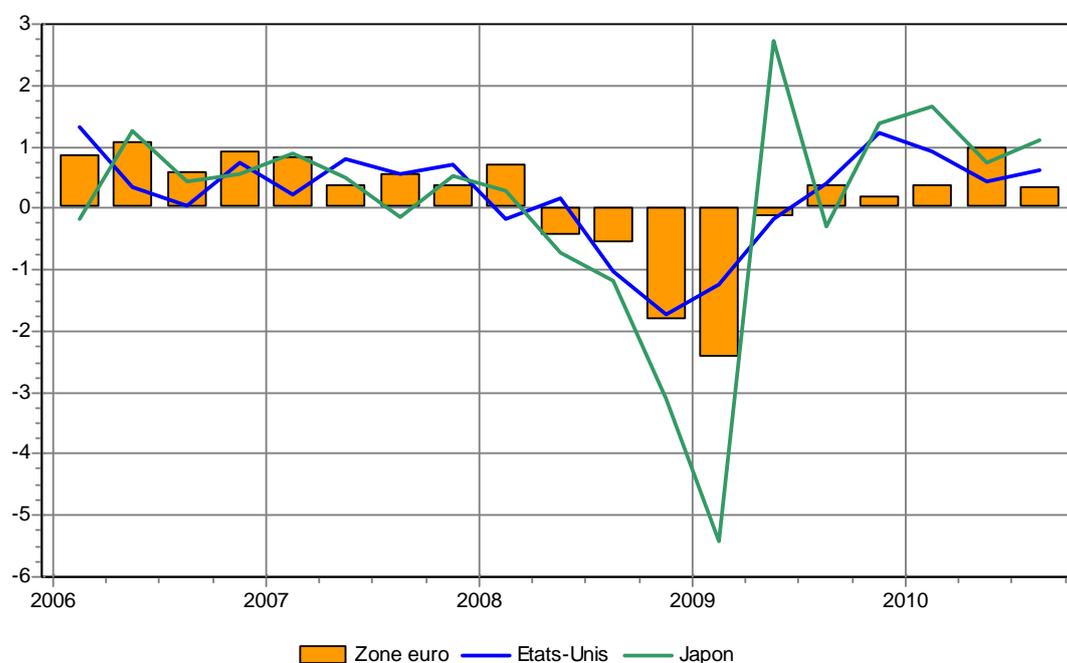
Source : CPB

¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2010 et 2011 sont tirés des prévisions de consensus de The Economist (publication du 8 janvier 2011).

La forte croissance enregistrée au sein des pays émergents, croissance qui est par ailleurs relativement intensive en énergie, a joué un rôle important dans la remontée des prix des matières premières. Les prix des matières premières alimentaires ont par ailleurs aussi augmenté suite à une série de circonstances climatiques défavorables. La conjonction de ces deux éléments a mené à une hausse sensible de l'inflation mondiale. Sur la base des cotations sur le marché à terme à la mi-janvier (qui servent d'hypothèse de base pour les présentes prévisions), le cours du baril de pétrole (Brent) devrait s'établir à un niveau moyen de 97 dollars en 2011 (ceci représente une augmentation de plus de 22 % par rapport à 2010). Néanmoins, l'inflation sous-jacente reste modérée dans les économies avancées. Les tensions inflationnistes seront plus fortes dans les pays émergents.

Graphique 2 Évolution trimestrielle du PIB en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Sources : Sources nationales, Eurostat

Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la croissance trimestrielle moyenne de l'économie américaine s'est établie à 0,7 %. Elle a été soutenue par la consommation privée, les investissements des entreprises et la formation des stocks. Elle a, par ailleurs, été freinée par les exportations nettes et les investissements en logements. La poursuite d'une politique budgétaire accommodante, qui prolonge notamment certaines mesures de réductions fiscales, et une amélioration progressive de la situation sur le marché du travail, devraient avoir un effet positif sur la consommation privée. On peut estimer que la croissance économique trimestrielle s'établira en moyenne autour de 0,8 % aux USA, de sorte que la croissance annuelle augmenterait de 2,8 % en 2010 à 3 % en 2011.

Dans la zone euro, la croissance économique s'est nettement accélérée au second trimestre 2010 pour atteindre 1 % (grâce essentiellement à la performance de l'Allemagne). La croissance a ensuite ralenti au second semestre, sous l'effet notamment de la disparition progressive d'un certain nombre de mesures de soutien à l'activité économique, suite à un ralentissement de la croissance du commerce mondial et à cause de politiques budgétaires restrictives visant à réduire les déficits publics dans certains États membres. Cette année, ces facteurs devraient encore peser sur la croissance du PIB de la zone euro, laquelle bénéficierait néanmoins d'une reprise de la demande intérieure. Dans ce contexte, la croissance économique de la zone euro resterait modérée et passerait de 1,7 % en 2010 à 1,5 % en 2011. Notons également que les États membres devraient afficher des croissances divergentes. Ainsi, l'Allemagne devrait enregistrer une croissance nettement plus rapide que la moyenne de la zone euro, laquelle s'accompagnerait d'effets positifs pour ses pays limitrophes (dont la Belgique), tandis qu'une série d'autres pays verraient la croissance de leur PIB se maintenir à un niveau faible.

L'économie japonaise a connu une croissance particulièrement vigoureuse au cours des trois premiers trimestres de 2010 (1,2 % en moyenne), grâce à une forte progression de ses exportations (principalement à destination de la Chine) et grâce aussi à une hausse de la consommation des ménages. Les investissements fixes des entreprises et la formation de stocks ont également fourni des contributions positives à la croissance du PIB. Cependant, la croissance des exportations devrait fléchir cette année suite à l'appréciation du yen et au ralentissement de la croissance dans le reste de l'Asie. En même temps, la consommation privée ne serait plus soutenue par des incitants fiscaux. Par conséquent, la croissance économique japonaise devrait tomber de 3,6 % en 2010 à 1,4 % en 2011.

Dès le début 2009, la croissance économique chinoise a été renforcée par la mise en œuvre de nombreuses mesures de relance budgétaire, et grâce aussi à une politique monétaire très accommodante. Par la suite, un resserrement de la politique monétaire semble avoir permis de réduire quelque peu le rythme de croissance économique en 2010 (le taux de croissance est passé de 11,9 % à un an d'intervalle au premier trimestre, à un taux de 9,8 % au quatrième trimestre). Toutefois, des craintes persistent autour d'une nouvelle accélération de l'inflation (qui a fortement progressé compte tenu d'une augmentation des prix des denrées alimentaires et des matières premières) et de l'émergence d'une bulle immobilière. En 2011, la croissance économique s'établirait à 9,8 %, après avoir atteint 10,4 % en 2010.

1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

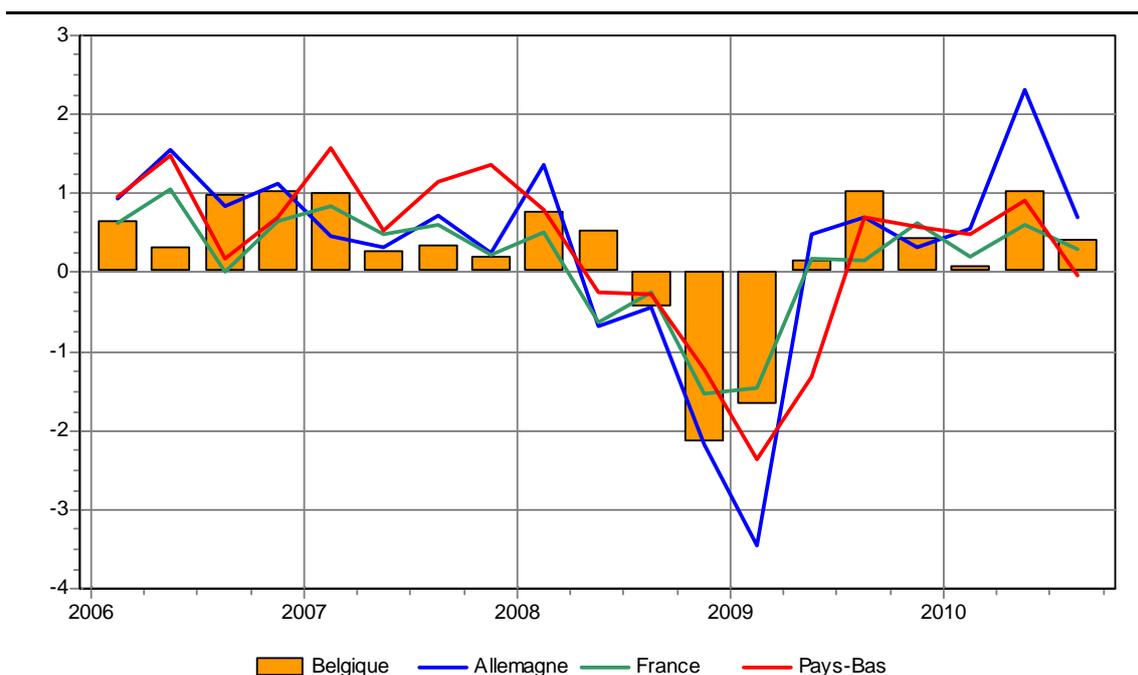
Au troisième trimestre 2010, la croissance économique belge s'est établie à 0,4 % (à un trimestre d'intervalle), contre 0,5 % en moyenne en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Au cours des quatre derniers trimestres, la performance de la Belgique a été moins bonne que la performance moyenne de ses trois pays voisins. Ce résultat s'explique simplement par le fait que l'Allemagne fait partie des trois voisins par rapport auxquels on compare la Belgique. L'économie allemande avait été plus affectée par l'éclatement de la crise économique, mais elle a aussi été plus sensible

et réactive lors de l'amorce de la reprise. Mesuré à un an d'intervalle, le PIB belge a progressé de 2,0 % au troisième trimestre 2010, contre 2,9 % en moyenne chez nos trois principaux partenaires commerciaux et 1,9 % dans l'ensemble de la zone euro.

La croissance de l'économie allemande (à un trimestre d'intervalle) a atteint 0,7 % au troisième trimestre de 2010, après s'être établie à 2,3 % au second trimestre et à 0,6 % au premier trimestre de 2010. Les exportations allemandes ont pleinement profité de la reprise du commerce mondial, et plus particulièrement de la forte hausse de la demande en Asie. De plus, le taux de chômage n'a augmenté que faiblement pendant la récession et a ensuite diminué rapidement dès la fin de 2009, ce qui a soutenu la consommation privée en 2010. Parallèlement, l'investissement a fortement progressé et devrait constituer un important moteur de croissance en 2011. Cependant, la croissance du commerce mondial devrait être moins soutenue en 2011 qu'en 2010. De ce fait, la croissance du PIB allemand devrait baisser de 3,5 % en 2010 à 2,4 % en 2011. Ce taux resterait néanmoins largement au-dessus du taux de croissance moyen au sein de la zone euro.

Graphique 3 Évolution trimestrielle du PIB en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Sources : Sources nationales, ICN

En France, la croissance économique a atteint 0,2 % et 0,6 % au cours des deux premiers trimestres 2010 et s'est établie à 0,4 % au troisième trimestre. La consommation privée et la formation des stocks ont constitué les principaux moteurs de la croissance. Cette année, ce sont les investissements qui devraient fournir la plus grande contribution à la croissance économique française. Sur base annuelle, la croissance du PIB français s'établirait à 1,5 % en 2011, contre 1,6 % en 2010.

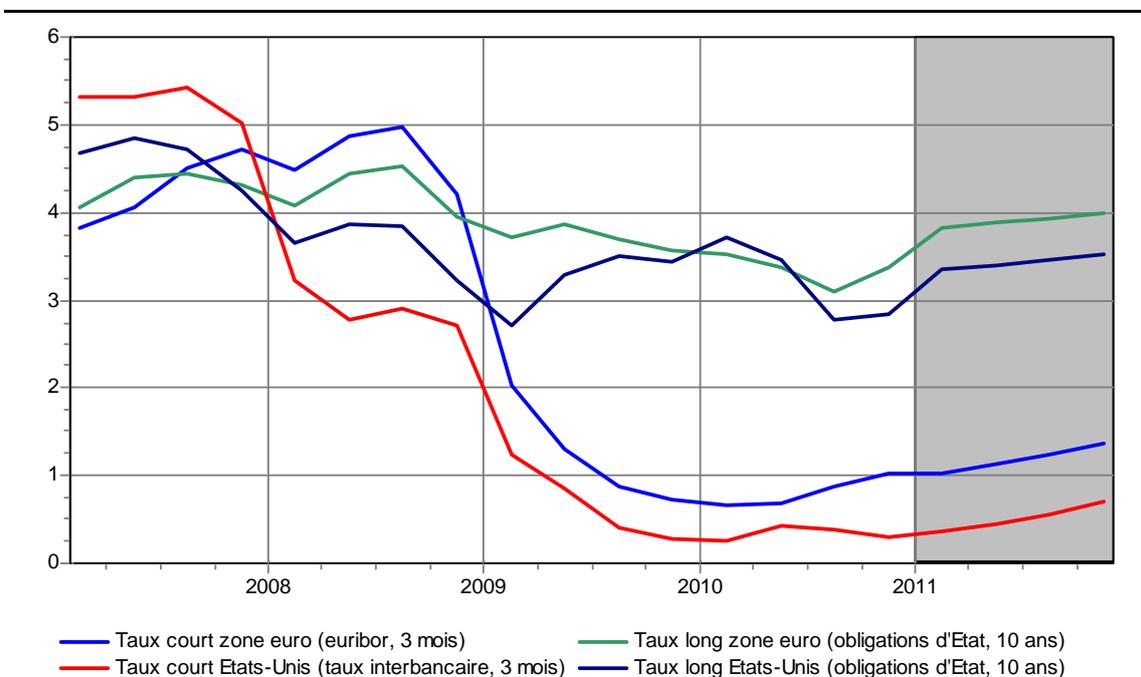
Aux Pays-Bas, la croissance économique a été relativement soutenue au cours du premier semestre 2010 (s'établissant à 0,7 % en moyenne) pour ensuite stagner au troisième trimestre de l'année. En 2011, des mesures d'économie dans le secteur public et une politique de modération salariale devraient freiner la croissance de la consommation privée. En même temps, la contribution à la croissance des exportations nettes devrait augmenter, de façon à tempérer quelque peu les effets de la plus faible croissance de la consommation privée. Dans l'ensemble, la croissance du PIB devrait atteindre 1,6 % en 2011, contre 1,8 % en 2010.

1.3. Évolution sur les marchés financiers²

1.3.1. Taux d'intérêt

La Banque centrale européenne a fixé son principal taux directeur à 1 % depuis mai 2009. La politique de taux et autres mesures d'octroi de crédit permettent actuellement au système bancaire européen d'accéder à une quantité quasi illimitée de liquidités. Compte tenu des pressions inflationnistes, la BCE envisage de normaliser peu à peu sa politique monétaire et de crédit. Cependant, tout mouvement de normalisation comporte un élément de risque lié à la vulnérabilité de certains secteurs bancaires nationaux, notamment en Grèce, en Irlande et au Portugal. C'est pourquoi les marchés financiers n'anticipent actuellement pas de relèvement des taux directeurs en 2011. Le taux interbancaire devrait dès lors s'établir à 1,2 % en moyenne en 2011, contre 0,8 % l'an dernier.

Graphique 4 Évolution des taux d'intérêt : zone euro et États-Unis
Moyennes trimestrielles en pour cent



Sources : Thomson Reuters Datastream, BFP

² Ces hypothèses techniques sont fondées sur les cours sur le marché à terme enregistrés à la mi-janvier 2011.

Depuis la fin 2008, la Banque centrale américaine vise à maintenir son principal taux de référence entre 0 et 0,25 %. Afin de soutenir la reprise économique, la Federal Reserve a décidé, en novembre 2010, d'assouplir à nouveau sa politique monétaire (en achetant des obligations). Ce nouvel assouplissement visait à pousser les taux à long terme à la baisse et à faire remonter le cours des actions. Ces évolutions devaient inciter les entreprises à investir et les ménages à consommer (pour ces derniers, grâce à un effet de richesse positif). Cependant, des indicateurs économiques favorables, de nouvelles mesures budgétaires de soutien à l'économie (voir ci-avant) et le report de l'assainissement des finances publiques ont mené à une certaine augmentation des taux à long terme vers la fin 2010.

En moyenne, les taux européens à long terme ont connu une évolution similaire au taux long américain. Par contre, dans un certain nombre de pays de la zone euro (principalement en Grèce, en Irlande et au Portugal), la hausse des taux a été nettement plus marquée, suite aux doutes qu'ont entretenus les marchés financiers concernant la soutenabilité des finances publiques de ces pays. L'écart entre le taux sur les titres d'État allemands et les obligations d'État belges à dix ans s'est creusé, mais cet écart reste actuellement limité à environ 100 points de base.

1.3.2. Taux de change

Au premier semestre 2010, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain à cause de la situation budgétaire de plus en plus préoccupante d'un certain nombre de pays de la zone euro, et en particulier de la Grèce. À partir de la mi-2010, l'euro a commencé à s'apprécier par rapport au dollar suite à des performances macroéconomiques moins bonnes qu'espéré de l'économie américaine et face à l'anticipation d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Federal Reserve. Enfin, au cours des deux derniers mois de 2010, de nouvelles tensions et incertitudes liées à la crise de la dette en Europe, touchant principalement cette fois les obligations irlandaises, ont à nouveau affaibli l'euro face au dollar américain.

Les évolutions susmentionnées se reflètent également dans l'évolution du taux de change nominal effectif de la Belgique. Le taux de change nominal effectif belge est le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de la Belgique (les monnaies des pays partenaires sont pondérées par la part des exportations vers ces pays dans le total des exportations belges). En 2010, le taux de change nominal effectif belge s'est déprécié de 2,2 % sur base annuelle. L'euro s'est déprécié par rapport à presque toutes les monnaies des pays partenaires commerciaux. Par exemple, il a perdu 4 % par rapport à la livre, 5 % par rapport au dollar américain et plus de 8 % par rapport au franc suisse. Les plus fortes dépréciations ont été constatées vis-à-vis des monnaies des principaux producteurs de matières premières (Canada et Australie) et des monnaies des pays latino-américains. Sur la base des cotations sur les marchés à terme, le taux de change nominal effectif belge devrait s'apprécier légèrement tout au long de 2011. Cependant, en termes de moyennes annuelles, le taux de change nominal effectif devrait malgré tout se déprécier de 0,6 % en 2011 par rapport à 2010 à cause de l'acquis de croissance défavorable de 2010.

1.4. Incertitudes

Le contexte économique international demeure particulièrement incertain. La crise de la dette en Europe, qui à ce jour a principalement touché la Grèce et l'Irlande, est loin d'être passée. Une extension de la crise dans la zone euro constitue un risque important vu qu'elle pourrait mener à un effondrement de la confiance, accompagné d'une hausse des taux d'intérêt et d'une perte de patrimoine pour le secteur financier et les ménages. Une telle évolution pourrait assécher l'offre de crédits bancaires et rendre nécessaire une nouvelle aide au secteur bancaire.

Les présentes prévisions sont basées sur une hypothèse de stabilisation à un niveau élevé des prix du pétrole et des autres matières premières. De nouvelles hausses de prix provoqueraient une augmentation des coûts de production et une perte de pouvoir d'achat et pourraient par conséquent freiner la croissance économique mondiale.

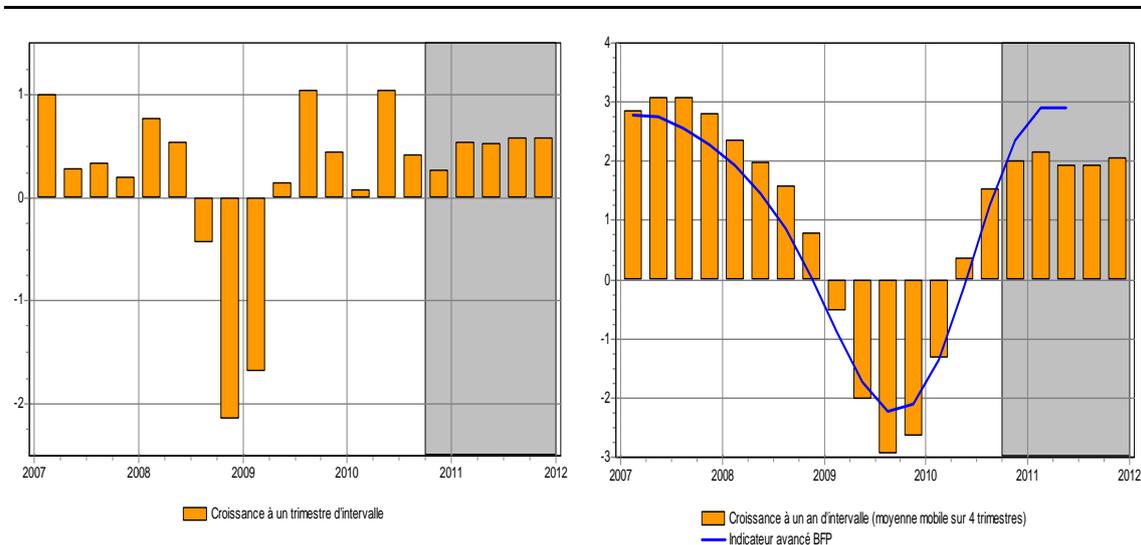
Le principal risque à la hausse consiste en une reprise plus vigoureuse que prévu de l'économie mondiale dans le courant de 2011. Dans plusieurs pays, la confiance tant des entrepreneurs que des consommateurs s'est nettement renforcée au cours des derniers mois. On ne peut donc pas exclure que la dynamique des investissements et de la consommation privée soit sous-estimée.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

L'économie belge s'est redressée au cours du second semestre de 2009 sous l'effet d'une reprise des exportations et d'une accélération de la croissance de la consommation privée. Sous l'impulsion de l'économie allemande, la Belgique a connu une forte croissance de son PIB au cours du deuxième trimestre de 2010, bien que cette prestation soit également due à un mouvement de rattrapage dans le secteur de la construction, qui a souffert de l'hiver rigoureux au cours du premier trimestre. Le tassement de la croissance enregistré au cours du troisième trimestre (0,4 %) n'était donc pas surprenant, d'autant plus qu'un ralentissement de la croissance des marchés à l'exportation était attendu au cours du second semestre. Dans le courant de 2011, la croissance des exportations devrait de nouveau s'accélérer et la croissance de la demande intérieure devrait se renforcer, principalement sous l'impulsion des investissements. C'est pourquoi la croissance du PIB devrait progressivement passer de 0,5 % au premier trimestre à 0,6 % au cours du quatrième. Sur base annuelle, la croissance du PIB est estimée à 2 % tant pour 2010 que pour 2011.

Graphique 5 Évolution trimestrielle du PIB belge en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

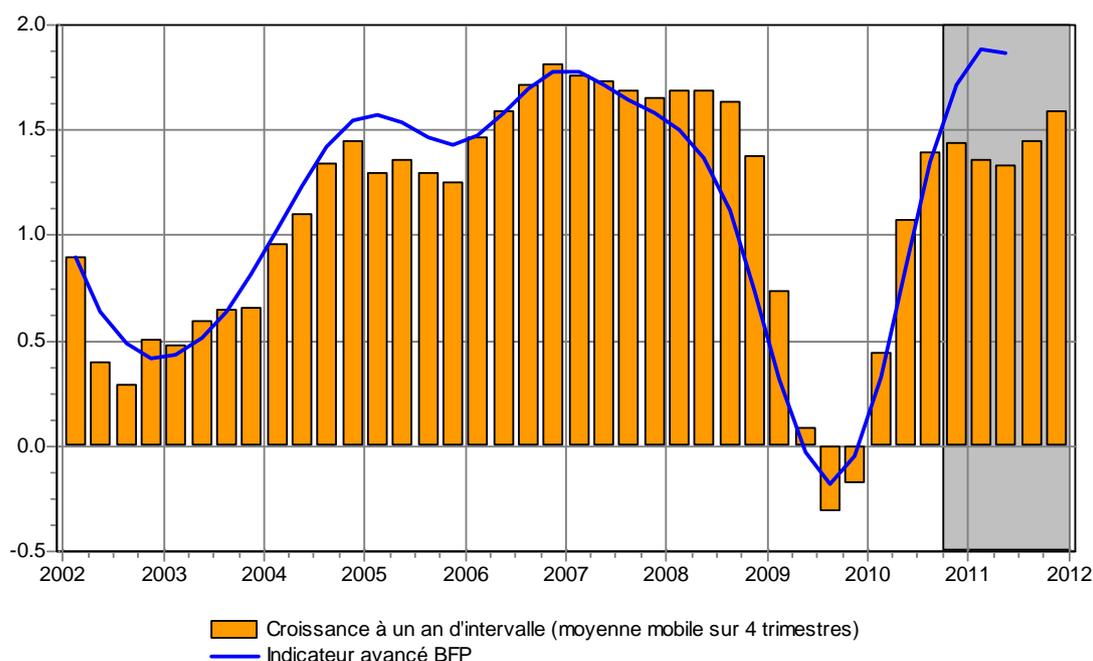


Sources : ICN, BFP

2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2009, alors que l'inflation était en moyenne annuelle approximativement nul, l'indexation des salaires et des allocations sociales a été largement positive. Par conséquent, le revenu disponible réel des particuliers a progressé de 1,6 % malgré le recul de l'emploi et des autres composantes du revenu. En 2010, et dans une moindre mesure en 2011, l'indexation resterait inférieure à l'inflation. Cette indexation, couplée à la disparition d'une série de réductions fiscales (dont la réduction forfaitaire d'impôt des personnes physiques octroyée à chaque travailleur résidant en Flandre) et à une quasi-stabilisation des salaires horaires avant indexation, a entraîné une légère diminution du revenu disponible réel en 2010 (-0,5 %). Cette baisse a été toutefois limitée grâce à la hausse du taux d'emploi et à un redressement modéré des revenus de la propriété. En 2011, le pouvoir d'achat devrait augmenter au même rythme que le nombre d'heures travaillées (1,1 %).

Graphique 6 Dépenses de consommation finale des particuliers, en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

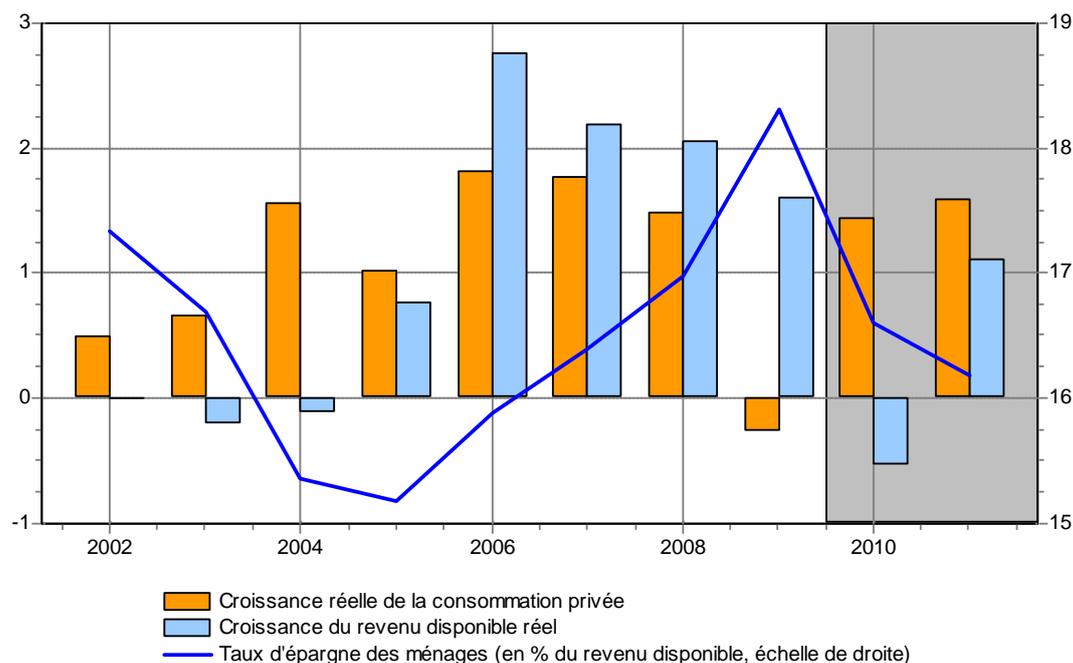


Sources : ICN, BFP

En raison d'une perte de confiance liée à la récession, le taux d'épargne des particuliers a augmenté en 2009 pour atteindre 18,3 %, son plus haut niveau depuis 1996. Cependant, l'indicateur de la BNB de la confiance des consommateurs s'est redressé à partir du deuxième trimestre de 2009, sous l'effet principalement de l'amélioration de la situation sur le marché du travail. Dès lors, après avoir enregistré une forte chute au cours du quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009, la consommation privée a renoué avec des chiffres de croissance posi-

tifs³. Néanmoins, en raison d'un niveau de départ défavorable, la consommation a diminué de 0,3 % en 2009 en moyenne annuelle. Grâce à un regain de confiance et à une amélioration de leur patrimoine, les particuliers ont consacré l'année passée une plus petite partie de leur revenu disponible à l'épargne (16,6 %). Cette tendance devrait se poursuivre cette année puisque le taux d'épargne retomberait à 16,2 %. Au final, la consommation privée a progressé de 1,4 % en 2010 et devrait encore augmenter de 1,6 % en 2011⁴.

Graphique 7 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



Sources : ICN, BFP

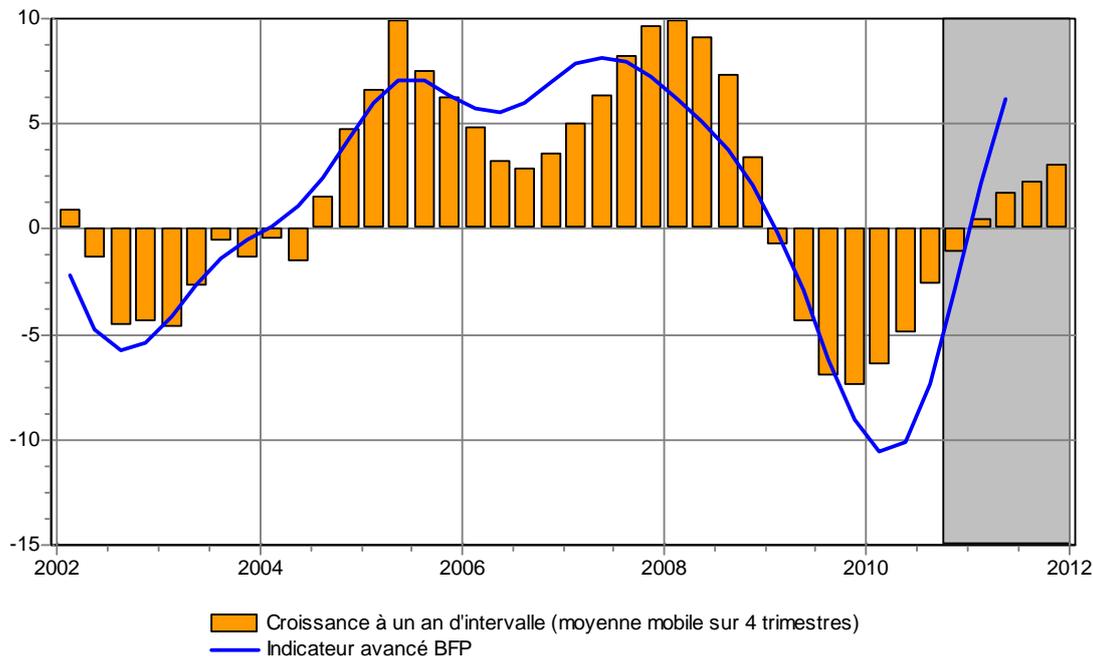
2.3. Investissements des entreprises

Les fluctuations de l'activité économique entraînent, via l'effet d'accélérateur, des fluctuations encore plus importantes des investissements des entreprises. À partir du second semestre de 2008, les investissements des entreprises ont reculé significativement suite à la crise économique, notamment du fait de la chute du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie à 70,1 % au cours du premier trimestre de 2009. L'indicateur de conjoncture de la BNB, qui mesure la confiance des entrepreneurs, avait alors également atteint un creux.

³ La croissance moyenne au cours des autres trimestres de 2009 s'élevait à 0,5 %.

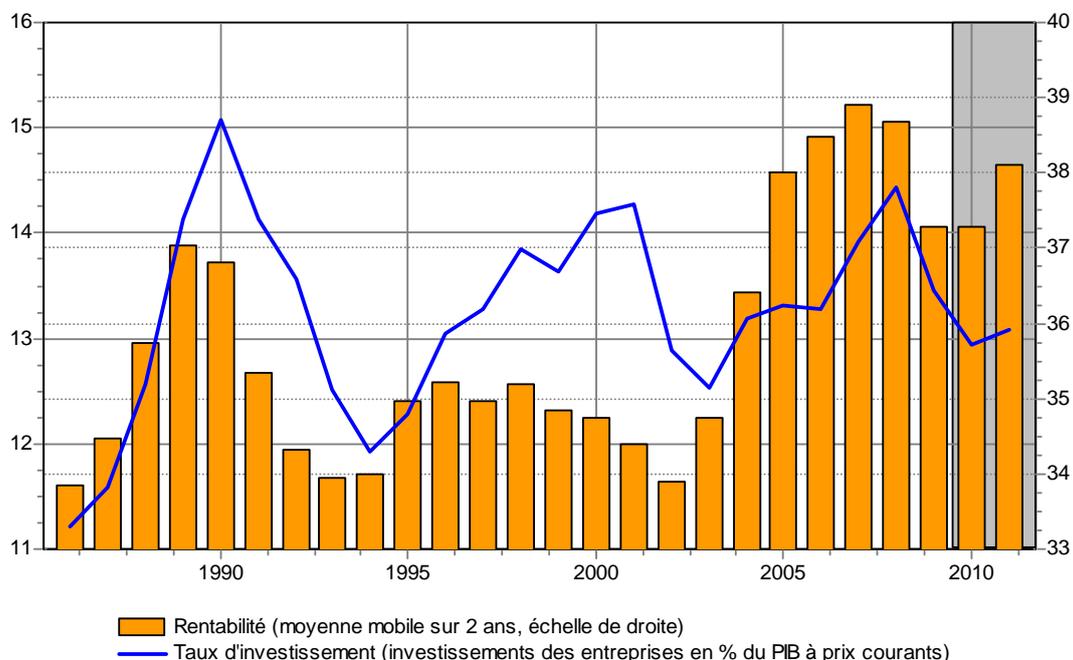
⁴ La croissance trimestrielle moyenne s'élèverait à 0,3 % en 2010 et à 0,4 % en 2011.

Graphique 8 Investissements des entreprises, en volume⁵
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Sources : ICN, BFP

Graphique 9 Taux d'investissement et rentabilité⁶ du secteur marchand



Sources : ICN, BFP

⁵ Hors achats de bâtiments publics.

⁶ Excédent brut d'exploitation des entreprises en % de la valeur ajoutée.

Sous l'impulsion de la reprise de l'activité économique, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie s'est redressé relativement rapidement pour atteindre 79,9 % au troisième trimestre de 2010, mais s'est ensuite quasiment maintenu à 80 % au quatrième trimestre. À partir du second trimestre de 2010, les investissements des entreprises ont affiché des chiffres de croissance positifs, dépassant la croissance trimestrielle du PIB. Le redressement des investissements n'a toutefois pas suffi à compenser le recul important enregistré au cours de l'année 2009. C'est pourquoi la croissance annuelle moyenne des investissements des entreprises est restée négative, avec un taux de -1,1 % en 2010, après un recul de 8,1 % en 2009.

Le regain de confiance chez les entrepreneurs (l'indicateur de conjoncture de la BNB a atteint en janvier 2011 son niveau le plus haut depuis septembre 2007) et l'amélioration de la rentabilité devraient pousser à la hausse les investissements des entreprises au cours de 2011. La croissance annuelle de ceux-ci atteindrait 3 %, un rythme toutefois modéré compte tenu du taux de croissance économique. La quasi-stabilisation du taux d'utilisation des capacités de production industrielle juste au-dessus de sa moyenne de long terme (78,9 %) montre que le besoin en investissements d'expansion reste relativement limité.

Le taux d'investissement, qui avait baissé de 1,5 point de pourcentage au cours des deux dernières années, atteignant ainsi 12,9 % en 2010, devrait à peine remonter pour atteindre 13,1 % cette année.

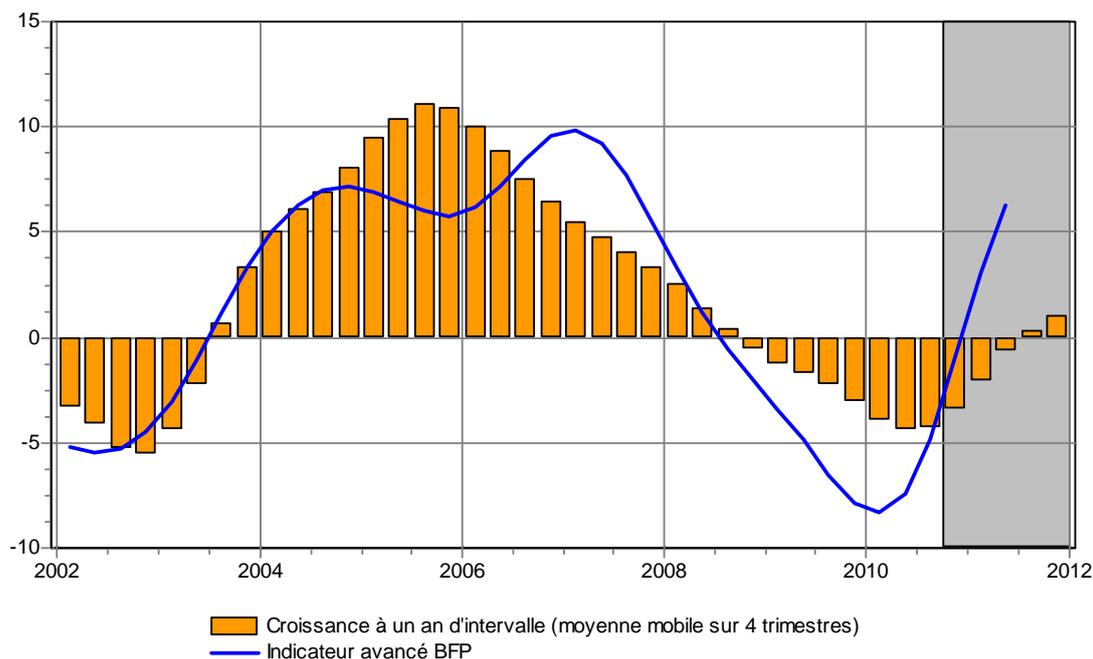
2.4. Investissements en logements

Après avoir affiché une croissance en volume annuelle moyenne de 6,4 % de 2003 à 2007, les investissements en logements ont diminué de respectivement 0,6 % et 3 % en 2008 et 2009. L'érosion de la confiance des consommateurs a en effet poussé les ménages à adopter un comportement attentiste.

Soutenue par la réduction temporaire de la TVA pour les projets introduits avant avril 2010 et les taux hypothécaires peu élevés⁷, la construction de logements s'est timidement redressée à partir du second semestre de l'année passée. Sur base annuelle, on a encore enregistré une baisse en volume de 3,4 % en 2010. La reprise de la construction de logements devrait se poursuivre en 2011 et atteindre une croissance trimestrielle moyenne de 0,3 % à 0,4 %, mais le niveau de départ défavorable devrait limiter la croissance annuelle à 1 %.

Le mouvement de redressement observé se reflète par ailleurs dans l'augmentation du nombre de projets introduits auprès d'architectes et dans la hausse des demandes de crédits hypothécaires depuis la seconde moitié de 2009. Ces évolutions, qui se reflètent dans notre indicateur avancé, se répercutent dans l'activité du secteur de la construction avec un intervalle de 3 à 4 trimestres.

⁷ Alors qu'il s'élevait encore à 5,3 % en octobre 2008 (pour les nouveaux contrats dont la période à taux d'intérêt fixe initiale est de plus de 10 ans), le taux hypothécaire nominal est passé à 4,4 % début 2010 pour atteindre en novembre 2010 un creux historique (3,8 %).

Graphique 10 Investissements en logements, en volume*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*

Sources : ICN, BFP

2.5. Consommation et investissements publics

La croissance en volume de la consommation publique est estimée à 0,9 % pour 2010. Elle s'est légèrement accélérée par rapport à 2009 sous l'effet des prestations sociales en nature⁸ (3 %) et de la masse salariale⁹ (1,5 %), tandis que l'achat net de biens et de services a fortement chuté (-9,4 %). En 2011, la croissance de la consommation publique monterait à 1,3 %, un pourcentage toutefois modeste comparé à la moyenne des dix dernières années (1,6 %). L'accélération de la croissance des prestations sociales en nature (3,6 %) devrait être partiellement compensée par un ralentissement de la croissance de la masse salariale (1,3 %), dû à une hausse plus limitée de l'emploi. Même si l'achat net de biens et de services devrait continuer à reculer en volume en 2011 (-8 %), l'impact de cette baisse sur la croissance de la consommation publique serait plus limité qu'en 2010.

Les investissements publics se sont stabilisés en 2010, mais leur croissance en volume s'élèverait cette année à 17,2 %, soutenant ainsi la croissance économique. Cette dynamique s'explique en grande partie par les investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales et provinciales de 2012.

⁸ Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

⁹ Le terme masse salariale doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées, comme les pensions des fonctionnaires).

2.6. Variations de stocks

Les entreprises ont fortement limité la formation de stocks au cours de la récession, entraînant une contribution négative de celle-ci à la croissance du PIB, de l'ordre de 1 point de pourcentage en 2009. Selon l'enquête de conjoncture réalisée par la BNB, le nombre d'entrepreneurs qui jugent leurs stocks insuffisants s'est accru progressivement au fur et à mesure du redressement de l'activité économique. Cette tendance a toutefois diminué dans le courant 2010, si bien que les variations de stocks n'ont apporté qu'une contribution légèrement positive à la croissance économique sur base annuelle (0,1 point de pourcentage). Ces prévisions se fondent sur une contribution nulle des variations de stocks à la croissance économique au cours de chaque trimestre de 2011. Compte tenu d'un point de départ défavorable, la contribution à la croissance serait légèrement négative (0,2 point de pourcentage sur base annuelle).

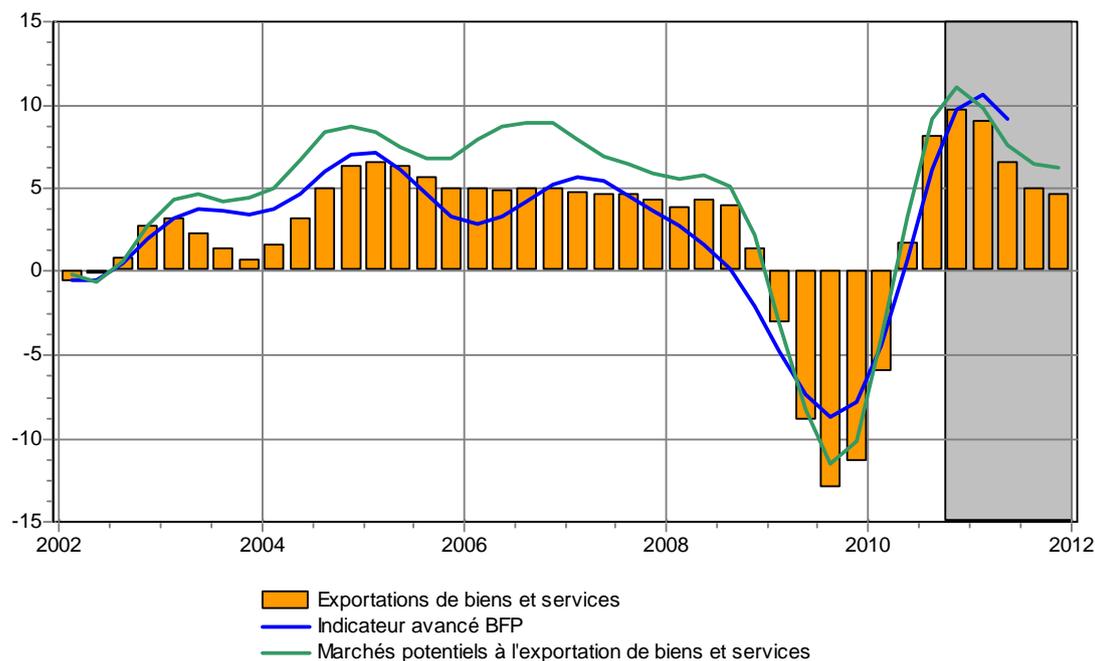
2.7. Exportations et importations

Après la récession économique internationale, l'activité économique mondiale et les débouchés extérieurs de la Belgique, calculés sur la base de la croissance (pondérée) des importations de ses partenaires commerciaux, se sont nettement redressés au cours du second semestre de 2009 et du premier semestre de 2010. À l'instar du commerce mondial, la croissance des débouchés extérieurs de la Belgique s'est ralentie au cours du second semestre. En 2011, celle-ci devrait reprendre vigueur pour atteindre une moyenne de 1,7 % par trimestre au second semestre et s'établir ainsi à un niveau légèrement supérieur à sa moyenne historique. Après une contraction record de 10,2 % en 2009 et un net rebond en 2010 (+11 %), la croissance des débouchés extérieurs de la Belgique devrait s'élever à 6,3 % en 2011.

Alors qu'il s'était déprécié de 2,2 % l'année passée, le taux de change effectif de la Belgique devrait continuer à fléchir en 2011 (-0,6 %, voir chapitre 1) et exercer une influence légèrement positive sur la compétitivité-prix de la Belgique.

Les exportations belges ont fortement augmenté à partir de la mi-2009, dopées par la reprise de la conjoncture internationale. Bien que sa dynamique se soit affaiblie au cours du second semestre de 2010, la croissance des exportations devrait légèrement se redresser cette année sous l'impulsion des débouchés extérieurs. Soutenue par un niveau de départ favorable, la croissance annuelle des exportations devrait être beaucoup plus élevée en 2010 (9,8 %) qu'en 2011 (4,7 %). Les exportations belges devraient continuer à croître plus lentement que les débouchés extérieurs, confirmant ainsi les pertes de parts de marché observées par le passé.

Graphique 11 Exportations de biens et services en volume
Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres



Sources : CPB, ICN, BFP

À l'instar de la demande finale (demande intérieure et exportations), la croissance des importations devrait ralentir et passer de 8,4 % en 2010 à 4,4 % cette année.

La forte dépréciation du taux de change effectif de l'euro et la hausse des prix mondiaux des matières premières ont entraîné, en 2010, une augmentation marquée des prix internationaux hors énergie, exprimés en euro (5,4 %). Suite à la hausse du cours du pétrole (36 % si le cours est exprimé en euro), les prix des importations belges ont connu une progression encore plus significative (6,5 %). La hausse des prix des exportations a, par contre, été moins prononcée (4,7 %), entraînant ainsi une dégradation importante des termes de l'échange (-1,7 %).

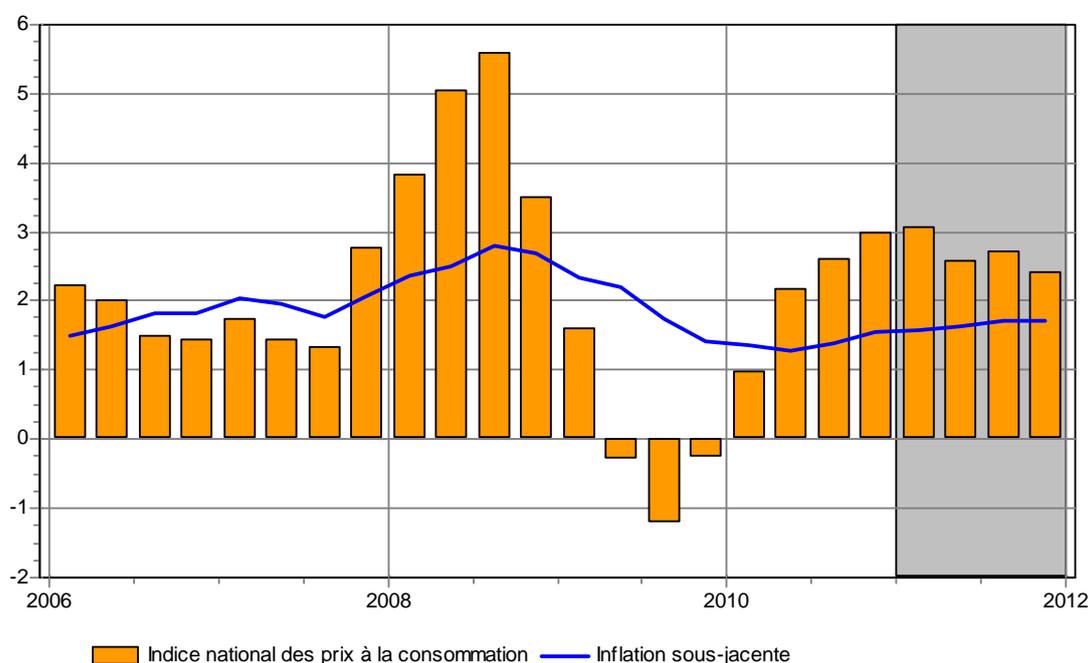
L'augmentation du cours du pétrole devrait rester soutenue cette année (22 % si le cours est exprimé en euro) et se traduire par une nouvelle perte de termes de l'échange (-0,8 %). Entre 2009 et 2010, le solde de la balance des opérations courantes s'est amélioré, passant de 0,8 % du PIB à 1,2 %, et ce grâce à la forte progression du volume des exportations nettes. En raison de la hausse du cours du pétrole, l'excédent devrait se tasser en 2011 pour atteindre 0,9 % du PIB.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

Au cours des deux dernières années, l'évolution de l'inflation¹⁰ a été largement déterminée par l'évolution des prix de l'énergie. En 2009, malgré une hausse continue dès le début de l'année, le prix du pétrole brut exprimé en euro a affiché une croissance annuelle moyenne fortement négative (-33 %), et ce en raison de son niveau de départ particulièrement bas. En effet, au cours du second semestre 2008, le cours du baril de Brent est passé de plus de 140 dollars à 40 dollars à peine. L'inflation a ainsi été négative de mai à novembre 2009. À la fin 2009, cet effet s'était dissipé et l'inflation est redevenue positive. Entre janvier et septembre 2010, le prix du pétrole exprimé en dollar a à peine progressé, mais la dépréciation de l'euro par rapport au dollar a entraîné une légère évolution à la hausse du prix du pétrole exprimé en euro. Au cours du dernier trimestre 2010, le prix du pétrole a de nouveau augmenté. Par conséquent, la croissance à un an d'intervalle du prix du pétrole s'est de nouveau accélérée et a alimenté l'inflation.

Graphique 12 Évolution trimestrielle de l'inflation
Croissance à un an d'intervalle

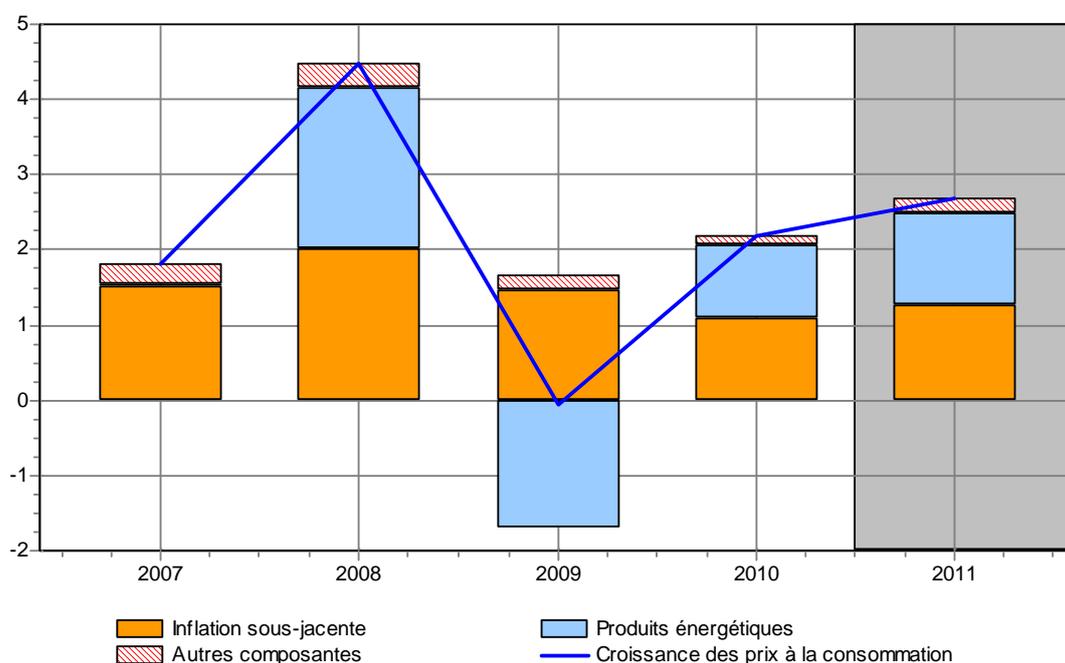


Sources : SPF Economie, BFP

¹⁰ L'inflation est mesurée soit mois par mois (croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation - INPC), soit sur la base de la croissance de la valeur moyenne de ce même indice d'une année à l'autre.

Le ralentissement de l'inflation sous-jacente¹¹ enregistré depuis le quatrième trimestre 2008 a initialement été causé par l'évolution des prix des produits alimentaires. Ensuite, la baisse des prix énergétiques s'est répercutée sur le prix des autres biens et services et a exercé, en 2009, de nouvelles pressions à la baisse sur l'inflation sous-jacente. De plus, au cours du second semestre 2009, la reprise économique a entraîné une baisse du coût salarial par unité produite, alors que ce dernier avait sensiblement augmenté en 2008. Ces pressions à la baisse ont disparu au début 2010 et l'inflation sous-jacente est repartie à la hausse à partir du deuxième trimestre 2010. Celle-ci devrait atteindre sa moyenne historique d'ici la fin de l'année, principalement en raison (des effets dérivés) des hausses des prix des matières premières.

Graphique 13 Décomposition de l'indice des prix à la consommation
Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Sources : SPF Economie, BFP

L'accélération de l'inflation en 2010 (2,2 %, contre -0,1 % en 2009) s'explique presque exclusivement par la hausse des prix de l'énergie, que le ralentissement de l'inflation sous-jacente n'a pas compensé entièrement. Après avoir fortement baissé en 2009, le prix du pétrole brut exprimé en euro a augmenté, en moyenne, de 37 % en 2010. Tous les produits énergétiques n'ont pas contribué de la même manière à l'inflation. Ce sont les prix de l'essence, du diesel¹² et du ma-

¹¹ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

¹² Le prix du diesel a par ailleurs augmenté suite à une hausse des accises dans le cadre du système du cliquet. En effet, celui-ci prévoit qu'à chaque diminution du prix des carburants, la moitié de cette diminution soit neutralisée par une augmentation des accises, plafonnée à 40 euros pour 1 000 litres. Ce plafond a été atteint fin mai 2010. No-

zout de chauffage qui ont augmenté le plus fortement, vu leur rajustement très rapide aux évolutions des marchés internationaux de matières premières. La contribution de l'électricité à l'inflation a été moindre étant donné qu'une partie relativement importante de son prix est déterminée par des composantes qui ne sont pas liées à l'énergie (comme les tarifs du réseau de transport et de distribution). En 2010, le gaz naturel n'a pas alimenté l'inflation vu que son prix réagit très tardivement à l'évolution du cours du pétrole. Ainsi, si la croissance à un an d'intervalle des prix du pétrole est devenue positive dès novembre 2009, celle du prix à la consommation du gaz ne l'a été qu'à la mi-2010.

La contribution des « autres composantes » a à peine évolué en 2010 en raison de divers mouvements opposés. D'une part, la contribution des prix des fruits et légumes frais a progressé de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2009 suite aux conditions climatiques relativement mauvaises (tant en hiver qu'en été). D'autre part, la contribution des boissons alcoolisées et des produits à base de viande a au total reculé de 0,1 point de pourcentage. Un facteur ponctuel a influencé la contribution des « autres composantes » à la baisse : il s'agit de la réduction du taux de TVA (de 21 % à 12 %) dans les services de restaurant et de restauration, à l'exclusion de la fourniture de boissons. Cette baisse de la TVA n'a cependant pas eu d'incidence sur l'inflation totale étant donné que les prix hors TVA ont été relevés, ce qui a accéléré légèrement l'inflation sous-jacente.

En 2011, l'inflation devrait être portée à 2,7 % sous l'effet combiné de la progression de l'inflation sous-jacente et d'une contribution plus importante des produits énergétiques. Compte tenu des cotations à la mi-janvier sur les marchés à terme, il apparaît que le prix du pétrole exprimé en euro devrait fortement augmenter cette année (+ 22 %). Toutefois, cette hausse serait un peu moins marquée qu'en 2010, entraînant une légère diminution de la contribution des prix de l'essence, du diesel¹³ et du mazout de chauffage à l'inflation (environ 0,2 point de pourcentage au total). En revanche, la contribution du prix du gaz naturel à l'inflation progresserait de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2010 étant donné que le prix du gaz naturel en 2011 reflète encore partiellement l'augmentation du cours du pétrole enregistrée en 2010. La contribution du prix de l'électricité reste pratiquement inchangée. Par conséquent, la contribution totale des produits énergétiques à l'inflation serait plus élevée en 2011 qu'en 2010.

L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac, progresse en général moins rapidement que l'INPC en période d'augmentation du prix du pétrole. Alors que l'inflation totale a atteint 2,2 % en 2010 et s'établirait à 2,7 % cette année, la croissance de l'indice santé se limiterait à respectivement 1,7 % et 2,4 %. L'écart de croissance entre l'indice santé et l'INPC se resserre cette année suite à une augmentation moins marquée du prix du pétrole brut exprimé en euro.

tons qu'avant 2010, le système du cliquet a été utilisé plusieurs fois dans le but d'augmenter les accises sur l'essence et le diesel et que la hausse annuelle maximale des accises se situait alors entre 28 et 35 euros pour 1 000 litres.

¹³ Cette année encore, le système du cliquet s'appliquera au diesel. L'augmentation maximale des accises (40 euros pour 1 000 litres) devrait être atteinte vers le milieu de l'année.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en août 2010. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (114,97) serait dépassé en juin 2011. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à la hausse du coût de la vie via une augmentation de 2 % respectivement en juillet et en août 2011.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Au cours de la période 2007-2008, les coûts salariaux horaires cumulés ont augmenté de 6,9 % et ont dépassé la hausse salariale prévue dans l'accord interprofessionnel pour cette période. Ce dépassement peut être imputé à une indexation plus élevée que prévu et à la hausse relativement forte des salaires horaires bruts avant indexation.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Accord interprofessionnel ^a						
Croissance du coût salarial horaire nominal		5,0				4,2
- Indexation		3,9				3,9
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b		1,1		0,6	0,0	0,3
Réalisations/perspectives						
Croissance du coût salarial horaire nominal	3,1	3,7	3,6	0,5	2,5	
- Indexation	1,6	2,9	2,5	0,5	2,6	
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,9	0,7	0,6	0,1	0,0	
- Cotisations patronales totales ^c	0,5	0,0	0,5	-0,1	-0,1	

a. Périodes 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

L'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 stipulait que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises pouvaient donner lieu à une hausse des salaires nets en sus de l'indexation et des augmentations barémiques de 250 euros maximum par travailleur occupé à temps plein à l'horizon 2010¹⁴, mais que ces hausses salariales spécifiques ne pouvaient alourdir les charges patronales¹⁵. Ces dispositions impliquent une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 %.

¹⁴ De plus, l'augmentation salariale octroyée en 2009 ne peut dépasser 125 euros.

¹⁵ Les hausses salariales sont octroyées sous la forme de titres-repas, d'indemnités de mobilité et d'écochèques, lesquels sont exemptés de précompte professionnel et de cotisations patronales.

Sur la base des données disponibles dans les comptes nationaux jusqu'au premier semestre de 2010, il apparaît que la croissance des coûts salariaux horaires nominaux s'est élevée à 3,6 % en 2009 et s'est probablement limitée à 0,5 % en 2010. Ce ralentissement de la croissance résulte principalement de l'impact retardé de l'inflation sur l'indexation des salaires. Alors qu'en 2009 l'indexation répercutait encore partiellement l'accélération de l'inflation de 2008, la hausse limitée de l'indice santé enregistrée en 2009 ne s'est reflétée dans l'indexation des salaires qu'en 2010. En dépit de la quasi-stabilisation de la masse salariale brute en 2009, les cotisations patronales totales ont augmenté de 2 %. Cette hausse s'explique par la hausse des cotisations patronales au sens strict¹⁶ due au recul des réductions de cotisations et par la forte augmentation des cotisations patronales imputées sous l'effet des primes de licenciement. En 2010, les cotisations patronales auraient apporté une contribution légèrement négative à la croissance des coûts salariaux horaires, et ce uniquement en raison des cotisations patronales au sens strict : en effet, malgré la hausse de l'emploi intérieur, les cotisations patronales imputées devraient se maintenir suite aux licenciements massifs dans le secteur automobile. L'augmentation cumulée des salaires horaires bruts avant indexation au cours des deux dernières années (0,7 %) serait légèrement supérieure à celle définie dans l'accord interprofessionnel. Étant donné que l'augmentation a principalement été octroyée en 2009, les salaires horaires bruts avant indexation contribuent également au ralentissement de la croissance des coûts salariaux horaires en 2010.

Conformément à la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, les partenaires sociaux ont approuvé à la mi-janvier 2011 un projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012. Celui-ci stipule que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises ne peuvent donner lieu qu'en 2012 à une hausse limitée des salaires nets (0,3 %) en sus de l'indexation. Si l'on tient compte du projet d'accord, la croissance des salaires horaires bruts (2,5 %) en 2011 est presque intégralement déterminée par l'indexation des salaires (2,6 %). Les cotisations patronales au sens large¹⁷ devraient apporter une contribution légèrement négative à la croissance des coûts salariaux horaires (-0,1 point de pourcentage), si bien que la hausse du taux implicite des cotisations patronales au sens strict¹⁸, liée à la baisse des réductions de cotisations patronales (voir section 3.3.2), est plus que compensée par la diminution des primes de licenciement (qui sont comptabilisées comme des cotisations patronales imputées).

¹⁶ Cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales.

¹⁷ À savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, les cotisations imputées et les cotisations extralégales (payées au secteur des assurances).

¹⁸ Cotisations patronales au sens strict, en pour cent de la masse salariale brute.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Le volume des réductions de cotisations patronales a augmenté de 110 millions d'euros en 2010 suite à la hausse de l'emploi. En supposant¹⁹ que la plupart des réductions ciblées (bonus « travailleurs âgés », bonus jeunes, chômeurs de longue durée, jeunes) disparaissent progressivement vu que l'entrée dans ces programmes ne serait plus possible à partir du deuxième trimestre de 2011, les réductions de cotisations patronales diminueront de 224 millions en 2011 par rapport à 2010.

Le volume des subventions à l'emploi a progressé de 925 millions d'euros en 2010 et de 388 millions d'euros en 2011 en raison du succès des titres-services, du programme win-win (indemnités d'activation temporairement élargies aux nouveaux groupes ou octroi de subventions plus élevées), des subventions générales à l'emploi et des subventions pour le travail de nuit et en équipe.

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Réductions de charges patronales	4254	4419	4779	4917	4722	4826	4602
Subventions salariales, dont	1139	1749	2386	3057	3736	4661	5049
- activations	186	216	239	254	230	362	509
- titres-services	239	446	653	883	1051	1232	1329
- travail de nuit et en équipe	95	343	603	697	753	905	976
- heures supplémentaires	11	24	33	37	37	45	54
- réduction générale	0	0	54	208	467	856	885
Total en faveur des employeurs	5393	6168	7164	7974	8458	9487	9651
Réductions de cotisations personnelles	258	610	651	699	690	710	645

En 2010 et 2011, le volume des subventions pour le travail de nuit et en équipe augmente, les prestations concernées étant en progression en raison de la reprise de la conjoncture et de l'emploi. En outre, en 2010 et ce pour la première fois, les conditions plus généreuses (hausse de 10,7 % à 15,6 % du taux de subvention sur les prestations de nuit et en équipe et multiplication par deux du nombre maximal d'heures supplémentaires prises en compte) en vigueur depuis juin 2009 ont été appliquées pendant une année entière. La hausse des subventions générales à l'emploi enregistrée en 2010 s'explique également par l'application pendant une année entière du taux de subvention de 1 %.

Par rapport à 2009, les réductions de cotisations personnelles ciblées sur les bas salaires augmentent en 2010 (plus de 20 millions). Cette augmentation s'explique en partie par la hausse de l'emploi, mais aussi par le fait que les paramètres du bonus à l'emploi sont un peu plus avantageux depuis septembre 2010 (relèvement du seuil des bas salaires suite à l'augmentation des prix à la consommation). À partir de 2011, ces paramètres ne suivent pas l'évolution des salaires

¹⁹ Cf. « Budget des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – Exposé général », Chambre des représentants de Belgique, session ordinaire 2009-2010 - DOC 52, 2221/001, p. 101.

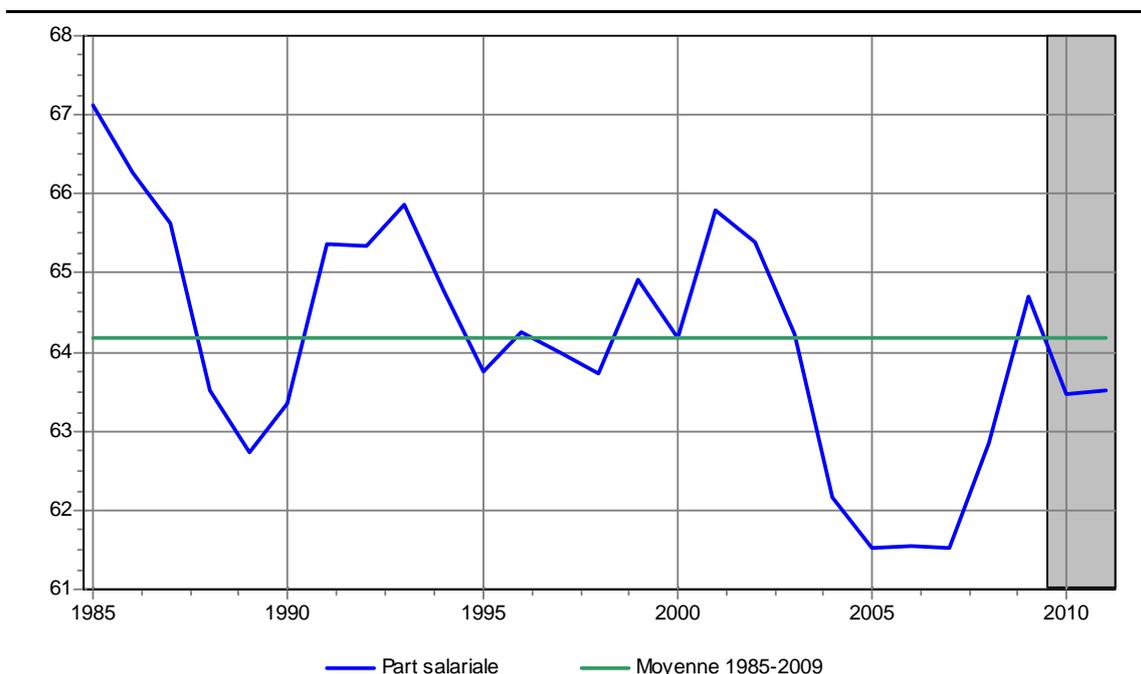
bruts nominaux des travailleurs à bas salaires, si bien que le nombre de travailleurs à bas salaires qui en bénéficient se réduit. Par conséquent, le volume de bonus à l'emploi diminuerait de 65 millions d'euros en 2011.

3.3.3. Évolution de la part salariale

Après une stabilisation à 61,5 % de 2005 à 2007, la part salariale²⁰ a fortement progressé et a atteint 64,7 % en 2009. Les années 2008 et 2009 ont été caractérisées par une croissance négative de la productivité horaire du travail liée à la conjoncture et par la hausse importante des coûts salariaux horaires avant indexation. Cet effet a été renforcé par l'évolution des prix relatifs, si bien que l'indexation des salaires a largement dépassé l'augmentation du déflateur de la valeur ajoutée. En 2010, ces différents facteurs ayant joué en sens inverse, la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé à 63,5 %.

Tout comme l'année passée, la productivité du travail augmenterait en 2011 plus fortement que les coûts salariaux horaires avant indexation. Cette évolution serait néanmoins compensée par une indexation salariale relativement élevée, entraînant une stabilisation à 63,5 % de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Graphique 14 Évolution de la part salariale
En pourcentage de la valeur ajoutée, secteur des entreprises



Sources : ICN, BFP

Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 14.

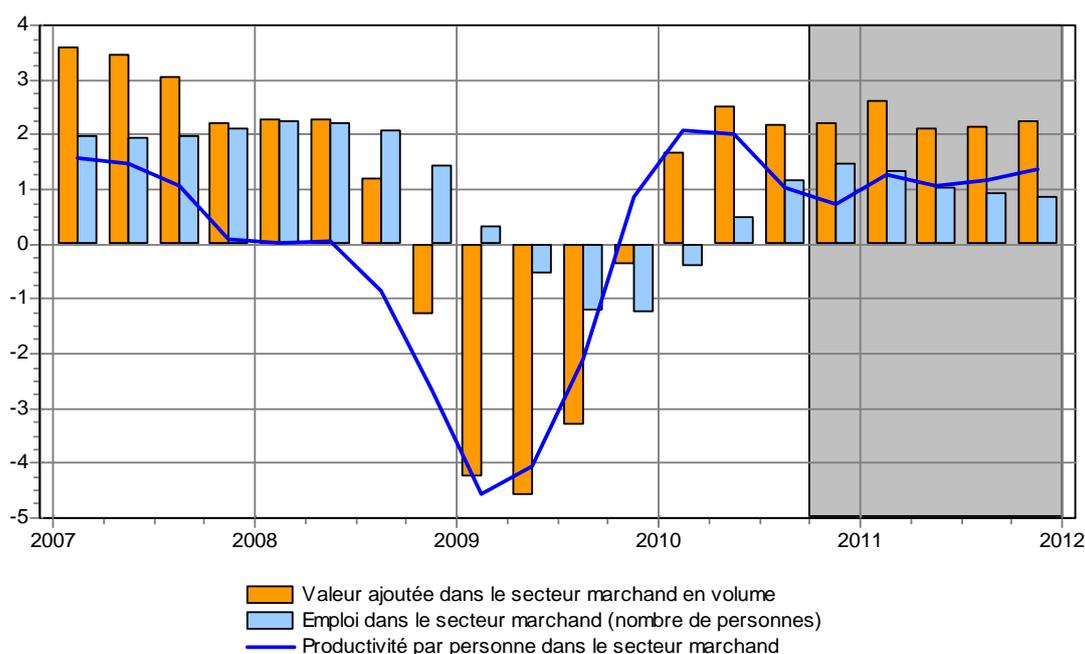
²⁰ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

4. Marché du travail

Après le net ralentissement de la croissance économique enregistré en 2001, il a fallu attendre neuf trimestres avant de voir l'emploi du secteur marchand se redresser significativement. Bien que, comparé à ce ralentissement, l'effondrement de l'activité économique en 2009 suite à la crise financière ait été d'une ampleur nettement plus grande (la valeur ajoutée a diminué de 3,2 % en 2009), les répercussions sur le marché du travail se sont révélées beaucoup moins négatives que prévu. Bien que l'emploi marchand ait reculé au cours des trois premiers trimestres de 2009 (baisse moyenne de 0,4% par trimestre, ce qui représente une perte désaisonnalisée de 44 000 emplois pendant cette période), il est reparti à la hausse dès le premier trimestre 2010, progressant de 0,4 % en moyenne par trimestre en 2010 (soit une hausse cumulée de 52 000 emplois). L'ampleur relativement limitée du recul ainsi que la vitesse et la vigueur de la reprise sont remarquables.

En 2009, le choc négatif sur l'activité économique (-3,2 %) a été en grande partie absorbé par la baisse de la durée moyenne du travail (-1,7 %) et de la productivité horaire (-0,9 %). C'est pourquoi l'emploi marchand a diminué d'à peine 0,7 % en moyenne annuelle. En 2010, la valeur ajoutée a augmenté de 1,8 %, tandis que la productivité horaire et, surtout, la durée moyenne du travail n'ont affiché qu'une hausse modérée (respectivement +0,7 % et +0,4 %), entraînant une augmentation de l'emploi plus marquée et plus précoce que prévu (+0,7 %).

Graphique 15 Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité
Croissance à un an d'intervalle



Sources : ICN, BFP

Une série d'éléments peuvent expliquer les chiffres relativement favorables de l'emploi marchand (vu les circonstances) et l'évolution plutôt faible de la productivité par tête au cours des deux dernières années.

Premièrement, depuis le lancement du système en 2003, les emplois titres-services ont rencontré un franc succès. En effet, au cours des deux dernières années, le nombre de personnes dans le système a encore augmenté de 27 700 unités, portant ainsi l'emploi total titres-services à 100 300 personnes (moyenne annuelle pour 2010). Si cette création d'emplois dans le secteur marchand s'est produite en partie au détriment de l'emploi informel auprès des ménages (en régularisant des activités déjà existantes), on constate que le système des titres-services a également engendré une hausse importante de la demande totale pour ce type de services ménagers. Toutefois, comme les emplois titres-services sont très largement subsidiés, la valeur ajoutée de ces activités (après déduction de l'intervention publique) est particulièrement faible. En outre, la durée moyenne du travail dans ce type d'emplois est relativement faible. L'impact du développement de l'emploi titres-services sur l'évolution de la productivité du secteur marchand peut être estimé à un peu plus de -0,3 point de pourcentage par an sur la période 2009-2010. Cet impact englobe une diminution de la durée moyenne du travail (environ 1/3 de l'effet) et une baisse de la productivité horaire (environ 2/3 de l'effet).

Deuxièmement, le système traditionnel de chômage temporaire ouvriers a joué un rôle de tampon car il a permis aux entreprises (industrielles principalement) de compenser le recul marqué de l'activité économique par une réduction importante du nombre d'heures rémunérées par travailleur. Le nombre de chômeurs temporaires a augmenté de 32 400 équivalents temps plein (ETP) en 2008 à 60 600 ETP en 2009 et s'est maintenu l'année passée à un niveau historiquement élevé (49 700 ETP). Dès lors, en 2010, la durée moyenne du travail est restée en-deçà de son niveau tendanciel. Par ailleurs, l'impact du système de chômage temporaire a été renforcé par une série de mesures anticrise temporaires visant à réduire la durée du travail²¹.

Troisièmement, le poids des branches d'activité les plus sensibles à la conjoncture (à savoir l'industrie manufacturière) dans l'emploi marchand s'est considérablement réduit et celui des branches les moins sensibles (à savoir les soins de santé et l'action sociale) a fortement progressé au cours des dernières décennies. De plus, jusqu'à présent, la crise ne semble pas avoir affecté outre mesure l'emploi du secteur de la construction, pourtant habituellement sensible à la conjoncture. Les mesures prises par le gouvernement pour stimuler la construction y ont sans doute contribué. En revanche, le taux de pénétration du travail intérimaire s'est accru, ce qui entraîne un affaiblissement du cycle traditionnel de la productivité et une sensibilité plus importante de l'emploi aux fluctuations de l'activité.

²¹ Notons cependant que l'impact budgétaire de ces mesures (en 2010, 18 millions d'euros ont été alloués à la suspension temporaire des prestations des employés et 4 millions, au crédit-temps de crise) a été nettement en-deçà des dépenses réalisées pour les ouvriers dans le cadre du système classique de chômage temporaire (854 millions d'euros). Par ailleurs, il est même largement inférieur aux subventions salariales octroyées dans le cadre du programme d'activation (temporaire) win-win (163 millions d'euros). Celui-ci a été lancé plus tardivement, mais sera encore d'application sur l'ensemble de l'année 2011.

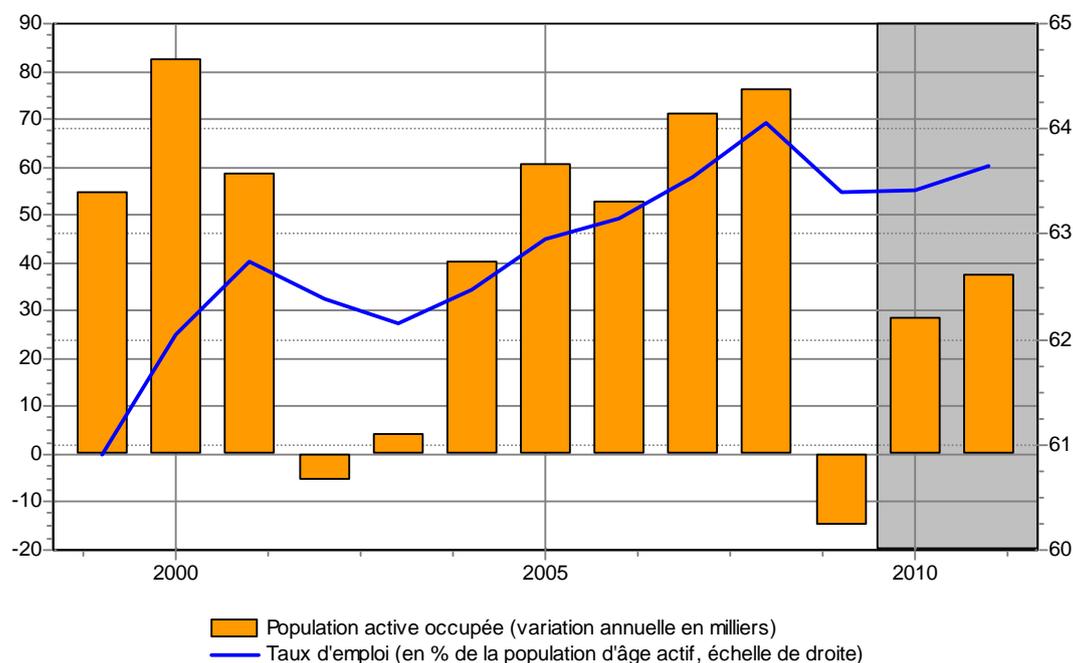
Enfin, un quatrième facteur pourrait être évoqué : la crainte possible de certains entrepreneurs d'être rapidement confrontés à une pénurie de main-d'œuvre dans certaines professions, au vu du vieillissement progressif de la population active. Cette crainte pourrait les pousser à postposer le licenciement de la main-d'œuvre excédentaire. Le phénomène du « labour hoarding » jouerait ainsi un rôle plus important dans le cycle actuel que dans les précédents.

La croissance de l'activité s'est quelque peu ralentie au second semestre 2010 mais devrait se renforcer dans le courant 2011. Par conséquent, la valeur ajoutée progresserait, en moyenne annuelle, légèrement plus rapidement (+2,1 %) en 2011 qu'en 2010. Accessoirement, au cours du deuxième trimestre 2011, la valeur ajoutée du secteur marchand devrait renouer avec le niveau qu'elle avait atteint avant la crise financière. L'emploi marchand avait déjà regagné ce niveau au cours du dernier trimestre 2010. S'agissant de la durée moyenne du temps de travail, elle continuerait à se relever après la chute subie lors de la crise (croissance moyenne de 0,3 % cette année), tandis que le chômage temporaire retomberait à 39 200 ETP. Toutefois, la nouvelle progression de l'emploi dans le cadre du système des titres-services (+ 9 300 unités) pèserait encore sur la durée moyenne du temps de travail et sur la croissance de la productivité horaire. En 2011, cette dernière ne progresserait pas plus rapidement qu'en 2010 (+0,7 %) si bien que la croissance de l'emploi dans le secteur marchand devrait se renforcer quelque peu (+1 %). Toutefois, ce renforcement est entièrement attribuable à une position de départ plus favorable au début 2011 par rapport à la même période en 2010. En comparaison avec 2010, la croissance à un trimestre d'intervalle de l'emploi s'essoufflerait (croissance trimestrielle moyenne de 0,2 %).

La progression de l'emploi dans les administrations publiques et dans l'enseignement est passée de 9 000 unités en 2009 à 4 900 unités en 2010 en raison notamment d'une politique de remplacement partiel des départs naturels dans la fonction publique fédérale. Cette progression devrait encore fléchir cette année (+ 3 700 unités). D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire (- 3 700 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Au total, la population active occupée a diminué de 14 900 unités (seulement) en 2009 et a progressé de 28 700 unités en 2010. Par conséquent, le taux d'emploi a baissé de 64,1 % en 2008 à 63,4 % en 2009, mais est resté constant en 2010. Cette année, la population active occupée augmenterait de 37 600 unités et absorberait ainsi largement la forte croissance de la population d'âge actif (croissance de 0,4 %, progression de 32 100 unités). Dès lors, le taux d'emploi grimperait à 63,7 %.

Graphique 16 Évolution de l'emploi et du taux d'emploi
Moyennes annuelles



Sources : ICN, SPF Economie, BFP

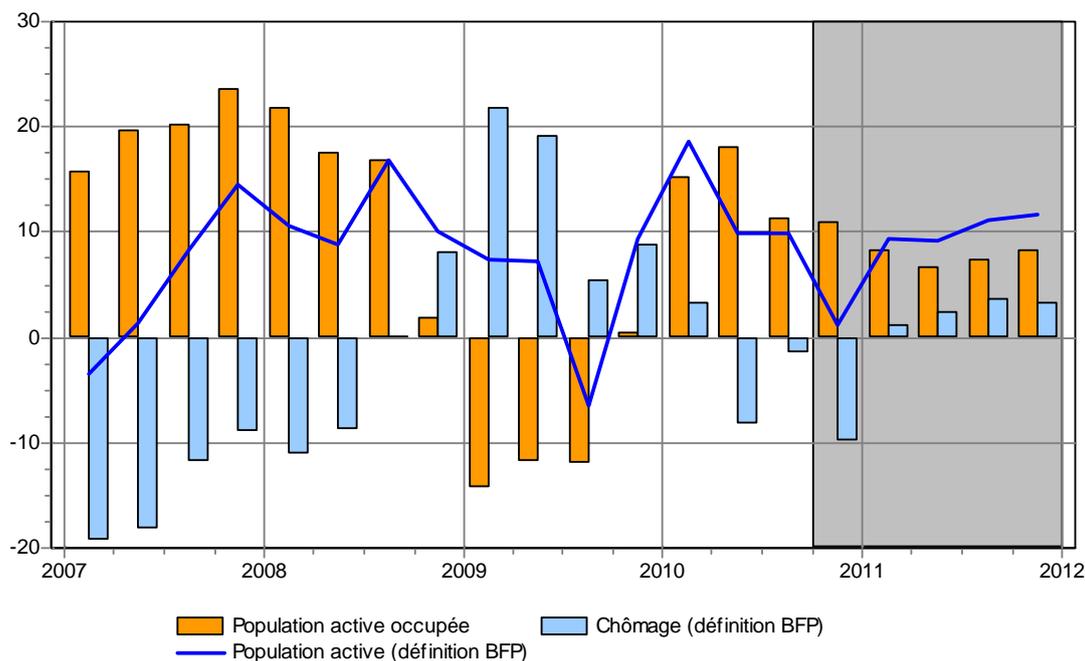
Après l'éclatement de la crise, le chômage²² a progressé durant six trimestres consécutifs (du quatrième trimestre 2008 au premier trimestre 2010 inclus). Cette progression reste toutefois limitée en comparaison avec le recul de l'activité. De plus, la tendance s'est renversée dès le deuxième trimestre 2010. Au cours du second semestre 2010, le chômage a continué à diminuer, surtout au quatrième trimestre. Par conséquent, la progression cumulée du chômage au cours des deux dernières années (+ 47 100 unités entre le troisième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2010) est beaucoup plus faible qu'attendu. Ce constat vaut aussi au niveau du taux de chômage, qui au final progresse relativement peu (de 11,7 % à 12,5 % en 2009 et à 12,6 % en 2010) et demeure ainsi bien en-deçà du niveau atteint à la fin de la dernière période de basse conjoncture (14,3 % en 2004).

D'autre part, l'impact de la crise sur l'offre de travail²³ a finalement été limité. Le taux d'activité global a certes fléchi faiblement en 2009, mais est légèrement reparti à la hausse en 2010 (approximativement 72,5 % pour les deux années) si bien que la population active a augmenté de respectivement 30 200 et 36 800 unités, compte tenu de la progression de la population d'âge actif. En conclusion, la progression moindre du chômage par rapport aux craintes initiales s'explique entièrement par la révision à la hausse de la croissance économique et de l'emploi.

²² Définition BFP (y compris les « chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi »).

²³ Définition BFP (y compris les « chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi »).

Graphique 17 Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Sources : ICN, ONEM, BFP

En 2011, le taux d'activité global continuerait à progresser (jusqu'à 72,7 %), mais la population active augmenterait un peu moins que l'an dernier (+ 33 000 unités) en raison d'un ralentissement de la croissance de la population d'âge actif. Parallèlement, la croissance de l'emploi s'essoufflerait également, de sorte que l'évolution du chômage à un trimestre d'intervalle repartirait légèrement à la hausse en 2011. Toutefois, en moyenne annuelle, le chômage diminuerait faiblement (de 4 600 unités) compte tenu d'une situation de départ favorable suite à la forte chute à la fin de l'année dernière. Le taux de chômage baisserait jusqu'à 12,4 %.

Le taux de chômage Eurostat harmonisé (mesuré sur la base de l'enquête sur les forces de travail) est passé de 7,0 % à 7,9 % en 2009 et à 8,4 % en 2010 et se maintiendrait à un niveau constant cette année. La progression suite à la crise a donc été plus nette que pour le taux de chômage administratif. Le suivi plus strict de la recherche active d'un emploi par les chômeurs indemnisés y contribue vraisemblablement. En effet, cette politique exerce (ceteris paribus) un effet à la baisse sur les taux d'activité et de chômage administratifs (via la suspension des allocations) et un effet à la hausse sur le taux de chômage harmonisé (en raison d'un comportement de recherche plus actif) si bien que l'écart entre les deux s'atténue.

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

<i>Taux de croissance, sauf indications contraires</i>				
	2008	2009	2010	2011
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	2,2	-10,2	11,0	6,3
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	2,2	1,4	-2,2	-0,6
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	147,1	139,3	132,7	132,6
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euro) (3)	-0,1	-4,6	5,4	0,4
Energie (Brent: USD par baril)	96,9	61,5	79,5	97,2
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	4,6	1,2	0,8	1,2
Long terme (10 ans) (4) (2)	4,2	3,7	3,3	3,9

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants

<i>En milliards d'euros</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	179,12	177,79	184,64	192,63
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	80,02	83,68	85,33	88,44
Formation brute de capital fixe	77,26	72,27	71,52	75,76
a. Investissements des entreprises (1)	49,78	45,62	45,48	47,76
b. Investissements des pouvoirs publics	5,90	6,35	6,35	7,64
c. Investissements en logements	21,58	20,30	19,69	20,36
Variation de stocks	5,64	-3,87	0,37	-0,18
Dépenses nationales totales	342,04	329,87	341,86	356,65
Exportations de biens et services	295,64	247,46	284,32	303,97
Importations de biens et services	292,68	238,17	274,85	295,32
Produit Intérieur Brut	345,01	339,16	351,32	365,30
Revenu National Brut	350,10	342,26	354,53	368,64

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,5	-0,3	1,4	1,6
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2,3	0,6	0,9	1,3
Formation brute de capital fixe	2,9	-5,3	-1,7	3,7
a. Investissements des entreprises (1)	4,1	-8,1	-1,1	3,0
b. Investissements des pouvoirs publics	5,5	10,3	-0,0	17,2
c. Investissements en logements	-0,6	-3,0	-3,4	1,0
Variation de stocks (2)	0,1	-1,0	0,1	-0,2
Dépenses nationales totales	2,1	-2,2	0,8	1,7
Exportations de biens et services	1,7	-11,6	9,8	4,7
Importations de biens et services	3,0	-11,1	8,4	4,4
Exportations nettes (2)	-1,0	-0,5	1,2	0,3
Produit intérieur brut	1,0	-2,8	2,0	2,0
Revenu intérieur brut réel	-1,0	-0,4	0,9	1,4
Revenu national brut réel	-0,5	-0,9	0,9	1,4

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale des particuliers	3,2	-0,5	2,4	2,7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	4,5	4,0	1,1	2,3
Formation brute de capital fixe	3,3	-1,3	0,6	2,1
a. Investissements des entreprises (1)	2,5	-0,3	0,8	1,9
b. Investissements des pouvoirs publics	2,7	-2,5	0,1	2,6
c. Investissements en logements	5,1	-3,0	0,4	2,4
Dépenses nationales totales	4,0	-1,3	2,8	2,6
Exportations de biens et services	4,1	-5,3	4,7	2,1
Importations de biens et services	6,6	-8,5	6,5	2,9
Termes de l'échange	-2,4	3,4	-1,7	-0,8
Produit Intérieur Brut	1,9	1,1	1,5	1,9
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	4,0	-3,1	3,6	2,4
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,1	0,6	0,9	1,1
(a1) Coûts salariaux par unité produite	1,2	1,2	-0,1	0,6
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,1	-0,1	0,1	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0,1	-0,5	0,8	0,4
(b) Coût des importations	3,0	-3,7	2,8	1,3

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

<i>Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires</i>				
	2008	2009	2010	2011
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,7	3,6	0,5	2,5
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	3,3	3,1	-0,1	2,3
Coût salarial par personne	3,2	1,5	0,9	2,9
Salaire brut par heure effective	3,6	3,1	0,6	2,6
Salaire brut par personne	3,2	1,0	1,0	2,9
Indexation	2,9	2,5	0,5	2,6
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,7	0,6	0,1	0,0
Salaire brut par personne hors indexation	0,2	-1,5	0,5	0,3
Emploi (nombre d'heures)	1,7	-3,1	1,1	1,6
Emploi (nombre de personnes)	2,1	-1,0	0,8	1,2
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	5,4	0,4	1,6	4,1
Masse salariale hors cotisations patronales	5,4	-0,1	1,7	4,2
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	33,5	34,2	34,1	34,0
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,4	24,6	24,5	24,8
Cotisations des salariés (4)	10,2	10,3	10,2	10,2
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	4,5	-0,1	2,2	2,7
Inflation: indice santé	4,2	0,6	1,7	2,4
Indexation rémunérations secteur public	3,0	3,0	0,3	2,3
Indexation des prestations sociales	4,1	2,0	0,7	2,3
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	1,3	-3,2	1,8	2,1
Emploi (nombre d'heures)	1,5	-2,4	1,1	1,4
Productivité horaire	-0,2	-0,9	0,7	0,7

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2008	2009	2010	2011
I. Population totale (II+III)	10710,0	10796,5	10879,3	10958,4
I.bis Population d'âge actif	7074,1	7124,5	7167,8	7199,9
II. Population inactive (concept BFP)	5577,8	5634,1	5680,1	5726,2
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5132,2	5162,3	5199,1	5232,2
IV. Emploi intérieur	4454,0	4438,1	4466,7	4504,3
(a) Salariés	2919,6	2889,1	2909,9	2941,5
(b) Indépendants	715,7	721,3	724,0	726,4
(c) Emploi public	818,7	827,8	832,7	836,4
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,6	78,5	78,7	78,7
VI. Chômage (concept BFP)	600,7	645,7	653,8	649,2
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	499,8	550,9	564,6	564,2
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	100,8	94,8	89,2	85,0
Taux de chômage (VI)/(III)	11,7	12,5	12,6	12,4
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,5	72,5	72,5	72,7
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,1	63,4	63,4	63,7
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,0	7,9	8,4	8,4

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2008	2009	2010	2011
I. Population totale (II+III)	10710,0	10796,5	10879,3	10958,4
I.bis Population d'âge actif	7074,1	7124,5	7167,8	7199,9
II. Population inactive (concept BFP)	5577,8	5634,1	5680,1	5726,2
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	191,0	191,9	195,4	194,5
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	11,1	10,7	9,9	9,0
- Dispenses pour reprise d'études	20,8	20,3	21,6	22,0
- Interruptions complètes de carrière (2)	27,0	25,4	24,7	24,1
- Prépensions conventionnelles à temps plein	115,3	117,5	120,3	120,5
- Chômeurs complets en formation professionnelle	16,8	18,0	18,9	18,9
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5132,2	5162,3	5199,1	5232,2
IV. Emploi intérieur	4454,0	4438,1	4466,7	4504,3
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	331,7	348,4	379,6	407,8
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	48,0	50,8	52,5	53,0
- Activation	73,9	69,5	85,2	103,3
** Agences locales pour l'emploi	6,5	5,1	4,0	3,2
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	54,5	49,7	61,7	75,9
** Réintégration de chômeurs âgés	7,2	9,0	13,0	18,0
** Programme de transition professionnelle	5,8	5,7	5,2	4,9
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Programme prime de passage	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	208,6	227,1	240,8	250,4
- Prépensions à temps partiel	0,6	0,6	0,6	0,7
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,5	0,5	0,4	0,4
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,6	78,5	78,7	78,7
VI. Chômage (concept BFP)	600,7	645,7	653,8	649,2
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	499,8	550,9	564,6	564,2
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	100,8	94,8	89,2	85,0
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	27,5	27,9	28,4	28,0
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	32,4	60,6	49,7	39,2
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-25,1	30,3	4,0	-1,7

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y compris SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y compris dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Ressources	316,48	317,80	325,05	337,88
1. Excédent net d'exploitation	9,25	8,78	9,10	9,52
2. Revenu mixte	24,20	23,50	24,04	24,80
3. Rémunération des salariés	181,82	184,19	187,40	194,90
Salaires et traitements bruts	135,32	136,33	138,70	144,16
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	35,75	36,25	36,69	38,47
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	10,75	11,61	12,01	12,27
4. Revenus nets de la propriété	32,19	27,81	28,90	30,55
Intérêts reçus	16,53	11,75	11,34	12,62
Intérêts payés (-)	6,50	4,18	3,94	4,70
Revenu distribué des sociétés	13,92	12,53	13,72	14,58
Autres	8,24	7,71	7,79	8,05
5. Prestations sociales	63,41	67,93	70,17	72,63
6. Autres transferts courants nets	2,72	3,17	3,19	3,26
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,88	2,41	2,24	2,22
b. Emplois	292,25	290,13	301,06	313,92
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	45,00	42,63	45,45	47,50
2. Cotisations sociales, dont:	68,13	69,71	70,97	73,80
Cotisations sociales effectives	57,38	58,11	58,96	61,53
Cotisations sociales imputées	10,75	11,61	12,01	12,27
3. Consommation finale nationale	179,12	177,79	184,64	192,63
c. Epargne nette	24,22	27,67	24,00	23,96
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,95	1,55	1,31	1,40
b. Emplois	13,16	11,72	10,65	11,05
1. Formation brute de capital fixe	23,58	22,00	21,40	22,15
2. Consommation de capital fixe (-)	12,38	12,18	12,76	13,21
3. Impôts en capital	2,37	2,23	2,35	2,45
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,11	-0,10	-0,10	-0,10
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,59	-0,54	-0,54	-0,54
6. Autres transferts en capital à payer	0,29	0,29	0,30	0,29
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	12,01	17,50	14,66	14,31
en % du PIB	3,48	5,16	4,17	3,92

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

<i>Taux de croissance</i>				
	2008	2009	2010	2011
Revenu primaire brut	2,1	-0,8	-0,1	1,4
<i>a. Salaires, dont:</i>	2,1	1,8	-0,6	1,3
Entreprises	2,1	0,9	-0,7	1,4
Etat	2,6	4,5	-0,2	1,1
Travailleurs frontaliers	-0,0	3,1	-1,1	0,3
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-1,8	-2,5	0,8	0,8
Excédent brut d'exploitation des particuliers	0,3	-2,6	1,9	1,2
Revenu mixte	-3,5	-2,4	-0,1	0,5
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	7,8	-13,2	1,5	2,9
Intérêts reçus	5,6	-28,6	-5,8	8,4
Intérêts payés (-)	5,9	-35,4	-7,8	16,0
Revenus distribués des sociétés	8,2	-9,6	6,9	3,5
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	2,1	8,0	0,8	0,7
Prestations sociales	1,9	7,7	0,9	0,8
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,7	2,8	-0,6	1,2
Cotisations sociales effectives	2,2	1,9	-0,9	1,6
Cotisations sociales imputées	-0,8	8,1	1,2	-0,5
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	2,8	-4,8	4,1	1,8
Revenu disponible brut des particuliers	2,1	1,6	-0,5	1,1

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

En milliards d'euros				
	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Ressources	32,09	26,38	28,92	28,60
1. Excédent net d'exploitation	40,16	33,36	37,41	38,46
2. Cotisations sociales	11,21	11,50	11,69	11,74
cotisations effectives à charge des employeurs	6,46	6,47	6,49	6,69
cotisations à charge des salariés	2,00	1,89	1,94	2,01
cotisations sociales imputées	2,76	3,15	3,26	3,04
3. Revenus nets de la propriété	-20,02	-18,64	-20,32	-21,74
4. Autres transferts courants nets	0,74	0,17	0,14	0,14
b. Emplois	23,40	20,59	21,99	23,03
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	12,19	9,09	10,31	11,29
2. Prestations sociales	8,33	9,09	9,45	9,52
prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,57	5,95	6,19	6,48
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	2,76	3,15	3,26	3,04
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,88	2,41	2,24	2,22
c. Epargne nette	8,69	5,79	6,93	5,57
II. Opérations en capital				
a. Ressources	3,33	4,92	3,94	4,43
b. Emplois	17,10	1,99	4,35	3,59
1. Formation brute de capital fixe	47,78	43,92	43,76	45,97
2. Consommation de capital fixe (-)	38,82	40,52	42,38	44,79
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	1,91	1,38	1,55	1,56
4. Variation des stocks	5,73	-3,78	0,45	-0,10
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,50	0,99	0,96	0,95
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	-5,08	8,72	6,52	6,40
en % du PIB	-1,47	2,57	1,86	1,75

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

En milliards d'euros

	2008	2009	2010	2011
I. Opérations courantes				
a. Emplois	300,38	249,61	286,25	306,93
1. Importations de biens et services	292,68	238,17	274,85	295,32
2. Rémunération des salariés	2,04	2,16	2,22	2,30
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,94	1,55	1,60	1,67
4. Revenus nets de la propriété (-)	1,61	-1,02	-0,93	-0,88
5. Autres transferts courants nets	2,87	4,17	4,06	4,08
6. Cotisations sociales	1,75	1,79	1,82	1,88
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,71	0,74	0,77	0,80
b. Ressources	304,17	256,45	293,47	313,41
1. Exportations de biens et services	295,64	247,46	284,32	303,97
2. Rémunération des salariés	6,83	7,07	7,19	7,43
3. Subventions	0,64	0,76	0,76	0,76
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,19	-0,17	-0,17	-0,17
5. Cotisations sociales	0,68	0,72	0,74	0,77
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,58	0,61	0,63	0,65
c. Solde des opérations courantes	3,79	6,84	7,22	6,48
II. Opérations en capital	-1,65	-1,25	-1,13	-1,21
1. Transferts nets en capital	-0,29	-0,39	-0,27	-0,35
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	1,35	0,87	0,87	0,87
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	2,14	5,59	6,09	5,26
en % du PIB	0,62	1,65	1,73	1,44